France ILLUSTRATION

N° 161 — 13 NOVEMBRE 1948 — 100 FRANCS

Illinois U Library

Phot. N. Y. Times.

RETOUR TRIOMPHAL DE M. TRUMAN A LA MAISON BLANCHE

Après son succès aux élections, le président Truman est rentré à la Maison Blanche au milieu d'une foule enthousiaste. Le voici répondant aux acclamations avec Alan Barkley, élu vice-président des États-Unis, poste qu'occupait M. Truman auprès de F. D. Roosevelt.

La mode en horlogerie d'ameublement

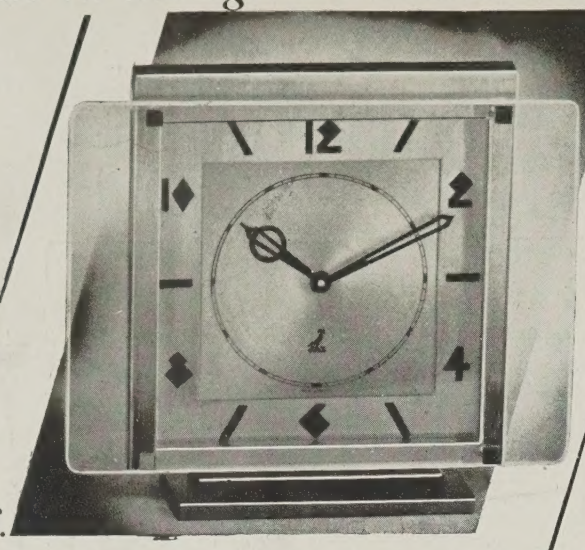

PLEXIC.

Pendulette mouvement 8 jours, boîtier doré, glace incassable, cadran doré avec chiffres découpés; entièrement éxécutée à la main.

c'est une création à tirage limité

JAZ

Un choix Unique AU

PHOTO-HALL

PHOTO - RADIO - CINÉMA - PHONO

5, RUE SCRIBE
PARIS 9E

CATALOGUE GÉNÉRAL FRANCO

LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

LES ENFANTS TERRIBLES

— Il faut toujours dire la vérité, mon enfant. Moi, je ne mens jamais, je suis franc.

— Franc ?... Alors, c'est pour ça que papa dit que tu ne vaux pas grand-chose ?

ENTRE FANTOMES

— Les hommes sont stupides de se quereller pour des questions de race ou de couleur. Ainsi, moi, de mon vivant, j'étais nègre !...

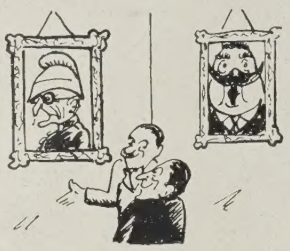

« FEU » LE POMPIER

— C'est ton fameux oncle qui était doyen des pompiers ?

— Oui. Mais il vient de s'éteindre !

EXIGEANTE !

— Alors, ma petite dame, voulez-vous votre viande désossée ?

— Oui, mais je la préférerais... deshaussée !

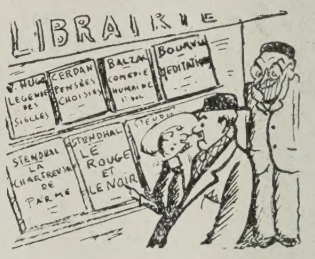

LES ÉRUDITS

ELLE. — Qu'est-ce que c'est que ce livre *le Rouge et le Noir* ?

LUI. — Heu... sans doute une enquête sur le vin au marché noir.

AGACHE
LILLE
FIL
FIL A COUDRE
FICELLE
TOILE
CONFECTION
Qualité de bout en bout

PYRENE PP
Protection contre L'INCENDIE
Ets PHILLIPS & PAIN
MONTROUGE - SEINE

Bretelles Ceintures Cravates
FILVER
68-74, rue Désiré - SAINT-ÉTIENNE (Loire)

François Auchard
EST UNE MARQUE
ORNEMENTS ET FANTAISIES DE COIFFURES
Peignes de Toilette "Rhodoïd" façonnés main
En Vente: Parfumeries de Luxe. Coiffeurs en renom. Gds magasins
OYONNAX (AIN) — PARIS 26, Bd de Strasbourg

PIDAULT, Armurier - BOCHOT, succr
42, rue de l'Arcade, Paris 8e - Tél. : Anj. 36-20

HOTELS et VILLÉGIATURES
CÔTE D'AZUR
NICE
TERMINUS
Hôtel-Restaurant
Face gare.

à double biseau
EXTRA-DOUCE
Cadum
Lame
Cadum

QUATRIÈME ANNÉE NUMÉRO 161 13 NOVEMBRE 1948

France ILLUSTRATION

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIVERTISSEMENT ROYAL

Comme chaque année, les meilleurs artistes des scènes londoniennes ont participé à la représentation de variétés organisée au Palladium en l'honneur de la famille royale. Voici, arrivant dans le célèbre music-hall, le duc d'Edimbourg, précédant la reine Elizabeth, la princesse Margaret Rose et le roi George VI, que le chasseur de l'établissement abrite sous son légendaire parasol. Phot. Reuter.

INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

A TEL-AVIV, une réception a été donnée par le Conseil de l'Etat d'Israël en l'honneur de M. Morgenthau, qui s'entretient avec le général Riley, chef de la délégation des Nations Unies en Palestine.

A TOKIO, M. Yoshida (à droite), nouveau président du Conseil et chef du parti libéral, qui a constitué le sixième gouvernement japonais depuis la capitulation, s'entretient avec son prédécesseur, M. Ashidi.

M. HENRI QUEUILLE s'entretient avec M. Léon Jouhaux à l'issue d'une réunion qui groupait à l'Hôtel Matignon les ministres et les représentants des organisations patronales, ouvrières et agricoles.

A STOCKHOLM, les premiers ministres de Suède, de Norvège, de Danemark et d'Islande se sont rassemblés pour discuter des problèmes intéressant la coopération et la sécurité des quatre Etats scandinaves.

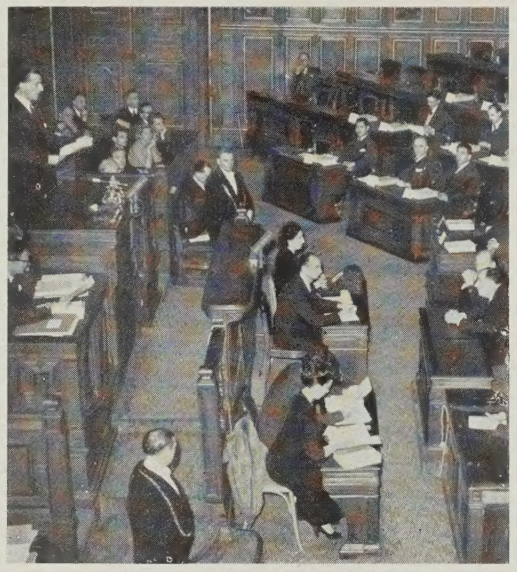

A L'HOTEL DE VILLE, M. Pierre de Gaulle, président du Conseil municipal, prononce le discours inaugural du Congrès des capitales qui réunit les représentants de trente-trois cités importantes du monde.

A PARIS, le pandit Nehru, qui a participé à la conférence impériale tenue récemment à Londres, a eu d'importants entretiens avec les membres des différentes délégations siégeant au Palais de Chaillot.

A NEW-YORK, le cardinal Spellman accueille un convoi de 813 « personnes déplacées » arrivées des camps d'Allemagne à bord du *General Black* et qui ont obtenu de refaire leur vie aux Etats-Unis.

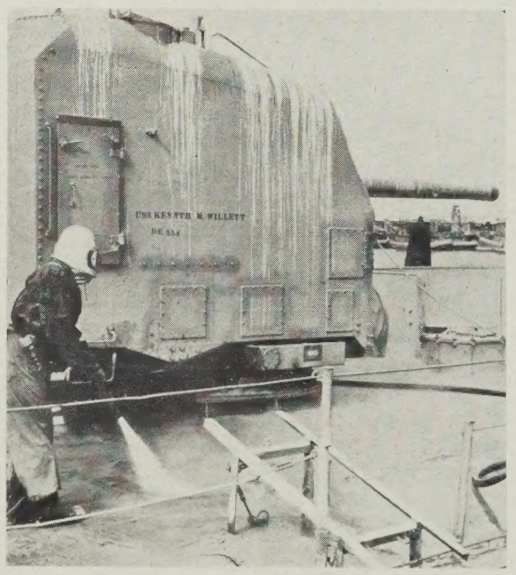

EN CALIFORNIE, 406 bâtiments de la flotte de réserve du Pacifique, parmi lesquels de nombreux destroyers d'escorte, sont remis en service à la station navale de San Diego avant de reprendre la mer.

A LONDRES a été célébré, au milieu d'une brillante assistance, le mariage de M. Randolph Churchill, fils de l'ancien Premier britannique (au second plan), et de miss June Osborne, fille du colonel Rex Osborne.

1648

1918

1948

LA SIGNIFICATION D'UN TRICENTENAIRE

par ROBERT SCHUMAN,
Ministre des Affaires étrangères.

La France se devait de célébrer le centenaire de la révolution de 1848, étape qui a marqué d'une façon durable les idées et les institutions au dedans comme au delà de nos frontières. Nous avons pensé que l'année 1648 méritait elle aussi d'être commémorée.

Le traité de Westphalie, tout en terminant un conflit européen auquel la France se trouvait mêlée depuis trente ans, marquait le terme d'une longue suite de guerres de religion qui depuis un siècle mettaient aux prises non seulement les Etats, mais les citoyens entre eux. Le mérite de cet instrument diplomatique, laborieusement négocié à Munster et à Osnabruck, fut à cet égard d'inaugurer une politique nouvelle de tolérance confessionnelle et d'établir les grandes lignes d'un *modus vivendi* dans les pays où l'unité religieuse s'était révélée comme irrémédiablement perdue.

Si d'ailleurs la France limita d'abord cette politique d'apaisement aux territoires nouvellement acquis, le principe ainsi admis et pratiqué dans les provinces dites étrangères devait, cependant, finir par s'étendre à l'ensemble du pays, malgré certaines tentatives de retour à l'ancienne conception unitaire, dont la révocation de l'édit de Nantes, en 1685, est un exemple.

Mais ce sont principalement les stipulations d'ordre territorial qui retiennent l'attention du Français. Formés à l'image des manuels d'histoire, ce qui compte pour nous, avant tout, c'est ce qui est daté, chiffré ou tracé sur l'atlas.

Contrairement à ce qu'on croit d'habitude, une partie seulement de l'Alsace fut attribuée à la France en 1648. Le roi avait seulement acquis à cette époque les possessions de l'Autriche, tandis que les droits de l'empire allemand, jusqu'au traité de Nimègue, en 1678, ou jusqu'à l'annexion de Strasbourg, en 1681, se trouvaient maintenus. La conquête de l'Alsace, amorcée en 1648, devait donc demander un tiers de siècle pour être complète et définitive. La ville de Mulhouse, dernière venue dans la famille française, donna librement son adhésion en 1798, il y a exactement cent cinquante ans.

La frontière de Lorraine connut une évolution très différente. Ici le traité de 1648 consacrait un état de choses existant, dans l'ensemble, depuis près d'un siècle. Les évêchés de Metz, Toul et Verdun avaient été occupés en 1652 et se trouvaient placés sous l'autorité effective du roi de France depuis cette date. En 1648, l'empire renonça sans réserve à ses droits ; les trois villes, de même que le temporel des évêques furent juridiquement incorporés et

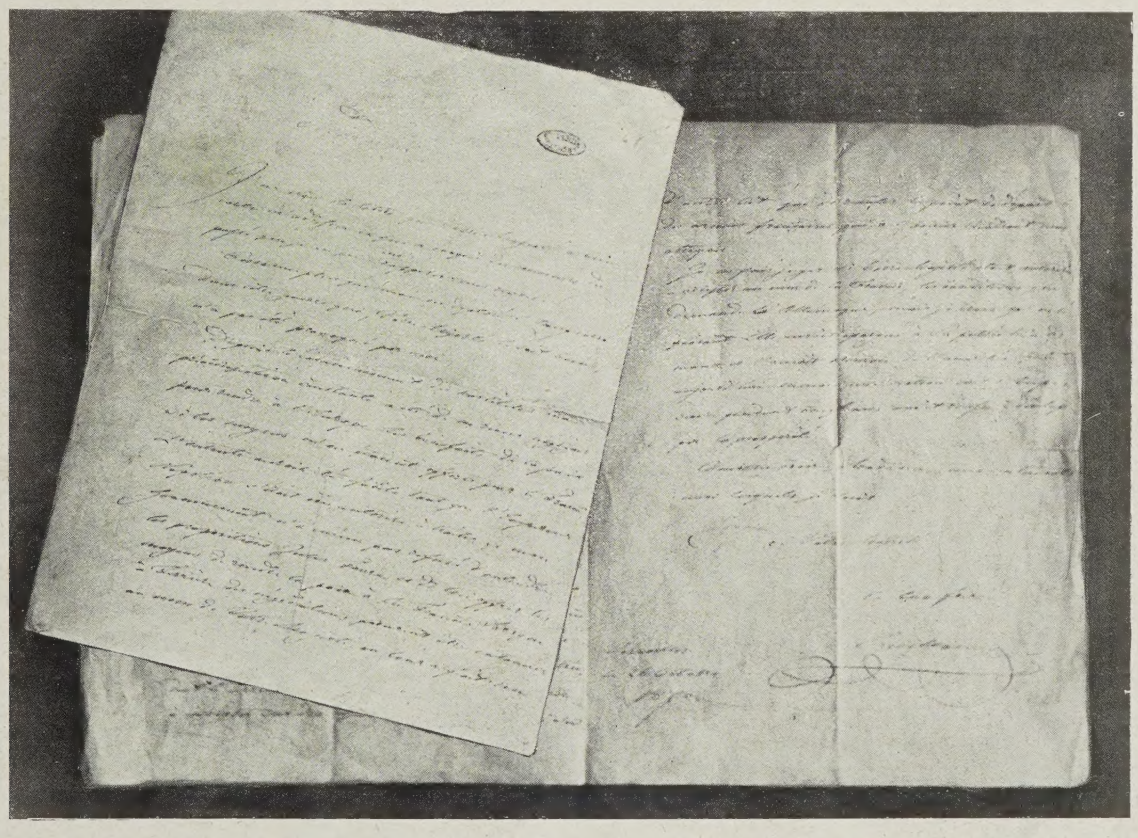

EN OCTOBRE 1870, ALORS QUE L'EMPIRE S'ÉTAIT ÉCROULÉ DANS LE DÉSASTRE DE SEDAN, QUE BAZAINE CAPITULAIT A METZ ET QUE LES ARMÉES ALLEMANDES, INVESTISSANT PARIS, DÉFERLAIENT VERS LA LOIRE, L'EX-IMPÉRATRICE EUGÉNIE S'ADRESSAIT AU ROI GUILLAUME I[er] POUR LUI DEMANDER, EN TERMES ÉMOUVANTS, DE NE PAS ABUSER DE SA VICTOIRE EN MUTILANT LA FRANCE ET EN LUI ENLEVANT SES PROVINCES DE L'EST. LE 26 OCTOBRE 1870, GUILLAUME I[er], QUI ALLAIT ÊTRE COURONNÉ EMPEREUR D'ALLEMAGNE A VERSAILLES TROIS MOIS PLUS TARD, RÉPONDAIT A L'EX-IMPÉRATRICE DES FRANÇAIS PAR LA LETTRE CI-DESSUS.

L'original de ce document a été remis en 1919 aux Archives nationales par Clemenceau. Celui-ci, ayant connu l'existence de cette lettre, l'avait demandée et obtenue de l'ex-impératrice, afin d'en faire éventuellement état durant les négociations de paix.

assimilés à l'ensemble du territoire national. L'importance de ces accords territoriaux ne tient pas au seul agrandissement qu'ils ont valu à la France, mais encore au fait d'avoir fixé les grandes lignes de la frontière entre la France et l'Allemagne. Jusque-là cette frontière, toujours remise en cause, était demeurée mouvante et incertaine. Désormais la France était établie dans des limites dont une consécration trois fois séculaire devait montrer la validité.

La France et l'Allemagne étaient enfin départagées. Depuis le traité de Verdun, en 843, elles s'étaient périodiquement heurtées pour la conquête de la Lotharingie située entre la Meuse et le Rhin et qui s'était révélée incapable de constituer une entité autonome.

Ce qui frappe, c'est que la frontière ainsi déterminée — en quelque sorte expérimentalement — n'est pas une frontière naturelle. Abstraction faite de la partie qui suit le cours du Rhin, de Bâle à Lauterbourg, elle n'est inscrite ni dans le paysage ni dans les données ethniques. Elle ne coïncide nulle part avec la démarcation linguistique.

En apparence arbitraire, cette frontière s'est cependant maintenue. Vainement Louis XIV, la Révolution et Napoléon tentèrent-ils de porter plus loin leur domination. En sens inverse, l'empire de Bismarck franchit le Rhin en 1871. Toutes ces ambitions n'ont connu que des satisfactions éphémères.

La guerre de 1870 portait en germe les deux guerres mondiales, et l'injuste victoire sur laquelle se fondait le Reich devait être la cause de sa ruine.

On trouvera plus loin la lettre que Guillaume II écrivait le 26 octobre 1870 à l'impératrice Eugénie. Elle montre que l'Allemagne se préoccupait de s'assurer, avec la ligne des Vosges, la place de Metz, les trouées de Belfort et de Charmes comme portes d'invasion vers la France, une frontière stratégique. Nul doute que si le vainqueur avait connu les richesses du bassin de Briey ses exigences ne se fussent amplifiées au delà des considérations militaires.

Il faut souligner à ce propos les transformations subies tant au point de vue civil que militaire par la notion de frontière. Si celle-ci continue comme par le passé à marquer la limite de la souveraineté des Etats, la coopération économique, culturelle et politique fait des brèches de plus en plus nombreuses dans la plupart des cloisons qui séparent les peuples, tandis que les unions douanières suppriment les entraves dans la circulation des marchandises. La méfiance est encore trop vive pour que les frontières deviennent invisibles pour le passage des personnes. L'ingérence de l'étranger dans les affaires intérieures et l'existence de millions de personnes déracinées en quête de refuge rendent indispensable un contrôle sévère à l'entrée du territoire national.

Mais les transformations sont plus profondes encore du point de vue de la sécurité militaire. Jusqu'à une époque récente, la défense de la frontière terrestre en constituait l'élément essentiel. L'aviation et surtout l'énergie atomique ont bouleversé les notions anciennes. Ni la distance ni même la puissance numérique ne sont plus déterminantes. Les pays qui disposeront de combustibles nucléaires pourront fabriquer des armes d'une puissance énorme auxquelles les grandes puissances ne seront pas seules à pouvoir prétendre. Le monopole d'une industrie nucléaire conférera une supériorité militaire presque immédiate. Si ces fabrications se développaient dans plusieurs pays, elles accroîtraient l'insécurité générale, les plus grands pays étant, dans un certain sens, plus vulnérables que les autres.

C'est du reste pour cette raison que toutes les nations ont un intérêt vital à réglementer l'énergie atomique.

Nous serions ainsi tenté de souhaiter que nos frontières retrouvent leur efficacité d'antan. Le danger localisé était plus facile à conjurer. Seule la population frontalière gagnerait, du fait de l'effacement de la frontière en tant qu'élément de la défense terrestre, à ne plus être l'éternelle sacrifiée.

Les auteurs du traité de Westphalie ne se doutaient pas de l'ampleur ni de la nouveauté des problèmes qui, trois siècles plus tard, se posent devant les Nations Unies. Quelles que soient les transformations qui se sont produites depuis lors, nous n'avons pas le droit de mésestimer la valeur de leur œuvre.

Dieu veuille que dans trois siècles on puisse en dire autant de ceux qui ont la responsabilité des affaires du monde d'aujourd'hui.

LETTRE DU ROI GUILLAUME Ier A L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE

Madame,

J'ai reçu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'adresser et qui a évoqué des souvenirs du passé que je ne puis me rappeler sans regrets !

Personne plus que moi ne déplore le sang versé dans cette guerre qui, Votre Majesté le sait bien, n'a pas été provoquée par moi.

Depuis le commencement des hostilités ma préoccupation constante a été de ne rien négliger pour rendre à l'Europe les bienfaits de la paix, si les moyens m'en étaient offerts par la France. L'entente aurait été facile tant que l'Empereur Napoléon s'était cru autorisé à traiter et mon Gouvernement n'a même pas refusé d'entendre les propositions Jules Favre et de lui offrir les moyens de rendre la paix à la France. Lorsque à Ferrière des négociations parurent être entamées au nom de Votre Majesté, on leur a fait un accueil empressé, et toutes les facilités furent accordées au maréchal Bazaine pour se mettre en relation avec Votre Majesté, et quand le général Boyer vint ici il était possible encore d'arriver à un arrangement si les conditions préalables pouvaient être remplies sans délai. Mais le temps s'est écoulé sans que les garanties indispensables pour entrer en négociations eussent été données.

J'aime mon pays comme vous, Madame, vous aimez le vôtre, et par conséquent je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour sa défense, l'Allemagne veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous pouvons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces et gagné des alliés. C'est cette triste considération seule, et non le désir d'agrandir ma patrie, dont le territoire est assez grand, qui me force à insister sur des cessions de territoire qui n'ont d'autre but que de reculer le point de départ des armées françaises qui, à l'avenir, viendront nous attaquer.

Je ne puis juger si Votre Majesté était autorisée à accepter au nom de la France les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui, aujourd'hui, menace une nation dont l'Empereur pendant vingt ans avait réussi à développer la prospérité !

Veuillez croire, Madame, aux sentiments avec lesquels je suis

de Votre Majesté,

le confrère.

Versailles,

le 26 octobre 1870.

Signé : GUILLAUME.

DANS L'AMBIANCE D'UN « DRUG STORE » — « CHIENS CHAUDS », « ROCK AND RYE

TOUTE LA NUIT, LA RADIO TRANSMET LE BULLETIN DE SANTÉ DES CANDIDATS; MAIS

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

AUX

U. S. A.

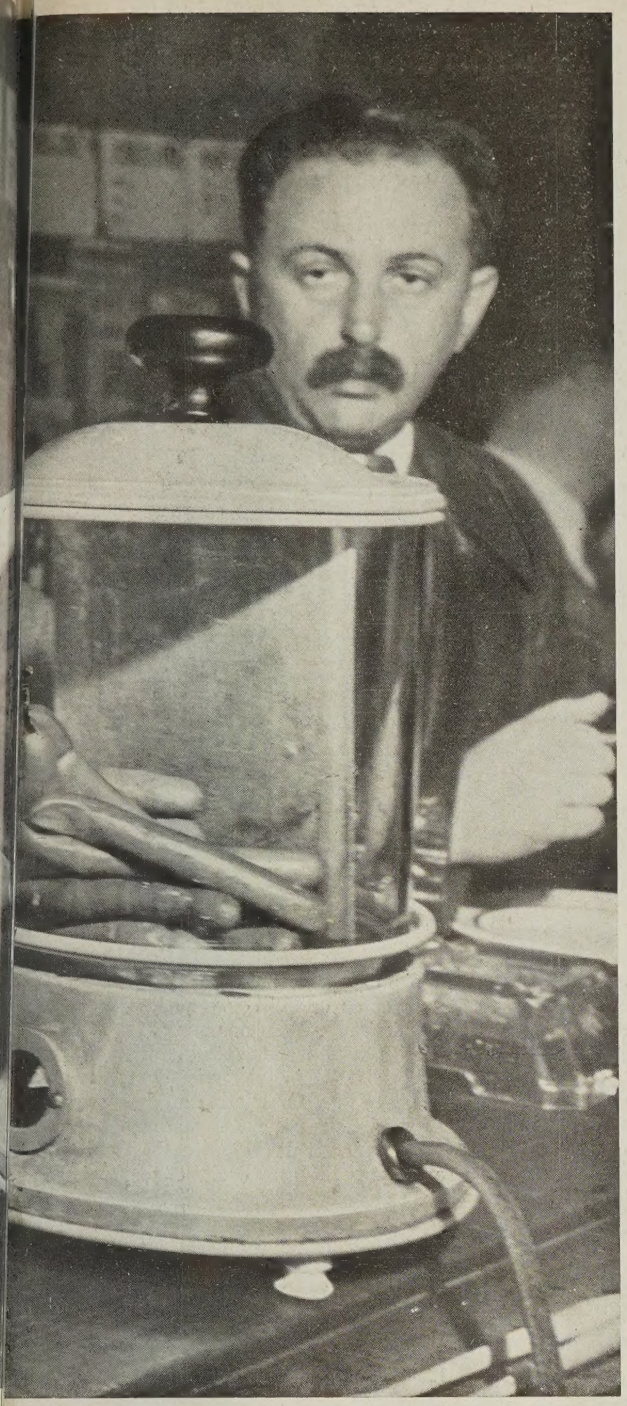

— Les Américains de Paris attendent les résultats.

Lendemain une explosion de joie salue le vainqueur.

On s'était montré étonné du caractère atone et banal de la campagne électorale américaine, dont le résultat ne laissait place, paraît-il, à aucune surprise. Or, la compétition a pris fin dans la fièvre, par un « rush » triomphant du candidat dont la renommée aux mille bouches avait proclamé, *urbi et orbi*, la défaite. Ce n'est pas seulement Thomas Dewey, favori à 50 contre 1 dans la course à la Maison Blanche, qui a été battu le 2 novembre, mais avec lui, et plus encore, les faiseurs en prédictions et les instituts spécialistes des « sondages » de l'opinion publique.

Le candidat délaissé, celui que, à la veille du scrutin encore, on accablait du poids de ses prétendues « insuffisances », a remporté une victoire due beaucoup plus à la volonté de l'homme qu'au fragile appui que lui apportaient ses propres amis politiques.

M. Babbit a sans doute mieux reconnu un homme de sa race et de son bord dans l'ancien petit boutiquier du Missouri allant avec conviction jusqu'au bout de sa chance que dans son concurrent, administrateur doué, mais trop distant et d'une sèche correction à laquelle il paraissait manquer quelque chose d'humain. Le président sortant représentait pour l'Américain moyen une politique dont, somme toute, il n'avait pas eu à se plaindre, tandis que l'appui bruyant donné par Wall Street à Dewey lui faisait craindre le retour à un conservatisme social dangereux pour la paix intérieure.

Harry Truman, d'autre part, avait su mettre dans son enjeu un atout capital. La loi Taft-Hartley, qui réduisait sérieusement les activités syndicales, dressait l'unanimité des organisations ouvrières contre les républicains. L'hostilité déclarée du président sortant envers cette loi régressive lui aura valu le soutien public et ostensible à la fois du C. I. O. et de la vieille « American Federation of Labour », qui, fidèle à ses traditions, s'était tenue jusque-là dans une stricte neutralité politique.

Mais l'élément capital peut-être du succès de Truman, celui qui a dérouté tous les professionnels des pronostics, réside dans le retentissant échec de la dissidence « progressiste » suscitée par l'ancien vice-président démocrate Henry Wallace. On accordait volontiers à celui-ci 4 millions au moins de suffrages. Or, les ouvriers d'Amérique qu'avait pu séduire un moment sa généreuse éloquence l'ont abandonné du jour où il a reçu l'appui officiel du parti communiste et la bénédiction de Joseph Staline. Sur un ensemble de 90 millions d'électeurs, dont près de 50 millions sont allés voter, il ne s'est rencontré qu'un million de communistes, de sympathisants et de « progressistes ». Ce qui tend à démontrer que là où les travailleurs bénéficient d'un standing de vie satisfaisant ils restent insensibles aux appels de la démagogie.

Les présidents des Etats-Unis. — Washington (1789-1797) ; John Adams (1797-1801) ; Jefferson (1801-1809) ; Madison (1809-1817) ; Monroe (1817-1825) ; Quincy Adams (1825-1829) ; Jackson (1829-1837) ; Van Buren (1837-1841) ; Harrison (1841) ; John Tyler (1841-1845) ; Polk (1845-1849) ; Taylor (1849-1850) ; Fillmore (1850-1853) ; Pierce (1853-1857) ; Buchanan (1857-1861) ; Lincoln (1861-1865) ; Johnson (1865-1869) ; Grant (1869-1877) ; Hayes (1877-1881) ; Garfield (1881) ; Arthur (1881-1885) ; Cleveland (1885-1889) ; Harrison (1889-1893) ; Cleveland (1893-1897) ; Mac Kinley (1897-1901) ; Th. Roosevelt (1901-1909) ; Taft (1909-1913) ; Wilson (1913-1921) ; Harding (1921-1923) ; Coolidge (1923-1929) ; Hoover (1929-1932) ; Fr. D. Roosevelt (1932-1945) ; H. Truman (1945).

3 NOVEMBRE 1948...

LE PRÉSIDENT TRUMAN

33E PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

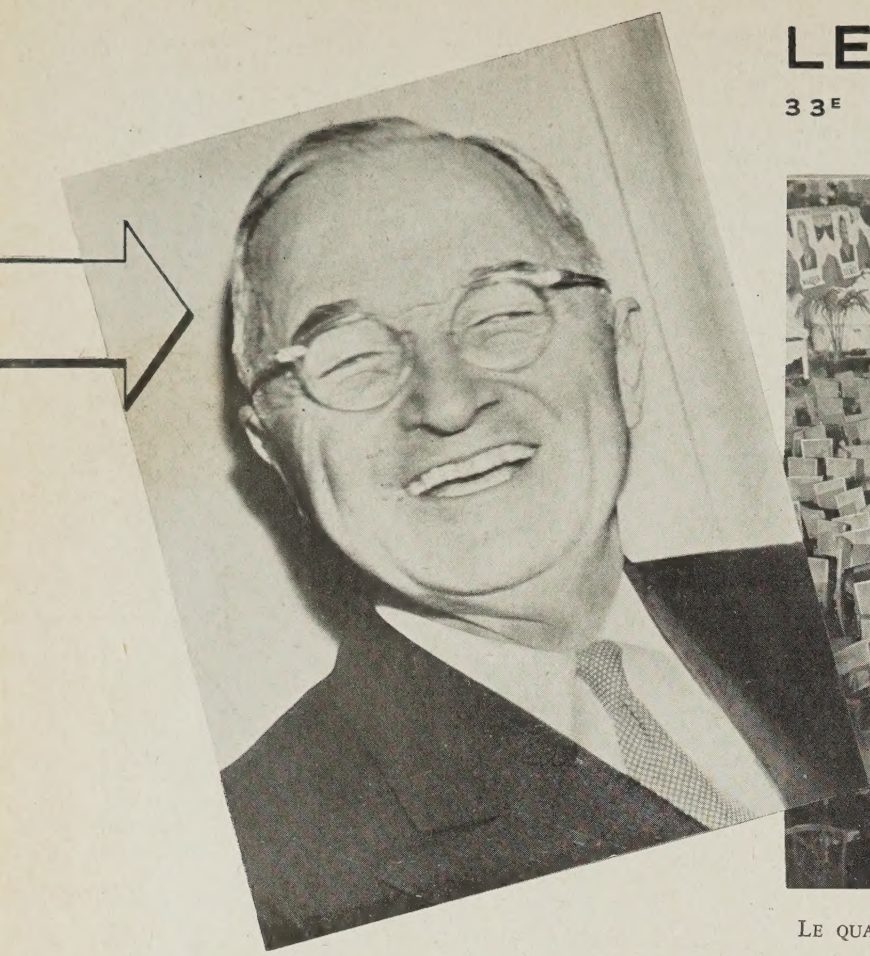

LE QUARTIER GÉNÉRAL DE THOMAS DEWEY APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS.

Du point de vue politique on constate, depuis la guerre, une stabilisation curieuse dans les positions des deux grands partis rivaux. Harry Truman retrouve à peu près en 1948 les 24 millions de suffrages qui s'étaient portés en 1944 sur Franklin Roosevelt, et le vaincu d'hier, Dewey, les 21 millions de voix qui se comptaient alors sur son nom. Ainsi l'écart entre les deux forces politiques ne varie guère dans les scrutins. Les démocrates n'en ont pas moins recouvré la situation prédominante qu'ils occupaient depuis longtemps au parlement américain et qu'ils avaient perdue aux élections de 1946. M. Truman est assuré de l'appui constant d'une large majorité de 246 voix contre 188 à la Chambre des représentants et de 54 voix contre 42 au Sénat, ce qui lui procurera une aisance de manœuvre qui lui faisait jusque-là défaut.

Il convient d'attendre l'installation du président Truman, dont l'élection ne deviendra « légale » que le mois prochain, pour pénétrer ses intentions, notamment en ce qui concerne les relations américano-soviétiques. Mais on ne peut s'attendre à des modifications importantes dans le comportement des Etats-Unis vis-à-vis des grands problèmes extérieurs. Le maintien de M. Truman à la Maison Blanche ne peut donc que resserrer les liens qui unissent les démocraties associées pour la sauvegarde de leurs droits et de leurs libertés.

LA FRANCE AUSSI A VOTÉ

C'EST un afflux de visages nouveaux qui apparaît dans le vieux palais du Luxembourg. Et un fait dominant de l'élection du Conseil de la République est peut-être ce renouvellement du personnel politique qui élimine plus des deux tiers des sortants.

Les deux vaincus de ce scrutin sont précisément les deux plus grands partis qui détenaient jusque-là la majorité absolue à eux seuls. Les communistes ont subi l'échec qu'ils prévoyaient eux-mêmes. Le M. R. P. semble déjà n'exister plus que dans certaines régions comme jadis le parti démocrate populaire.

Le parti socialiste a conservé ses positions. Les radicaux doublent leurs effectifs, mais leur alliée naturelle, l'U. D. S. R., cesse d'exister comme formation indépendante. Les autres groupes se maintiennent dans l'ensemble.

Les sièges perdus par le M. R. P. et les communistes vont au R. P. F. Les conseillers élus sur les listes R. P. F. ou avec son investiture dépassent la centaine : 107 d'après les chiffres officiels, 121 d'après les dirigeants du Rassemblement. Le succès de celui-ci — succès massif dans la région parisienne, l'Est et l'Ouest — est le second trait du scrutin du 7 novembre. Les indépendants, sur lesquels on s'était beaucoup interrogé, se sont prononcés en grosse majorité pour le R. P. F., sensibles à la fois à la caution du général de Gaulle et à la menace permanente que constituent les grèves organisées par le parti communiste. Le Rassemblement devient donc la formation politique la plus importante au Conseil de la République, comme il l'était aux élections municipales d'octobre 1947.

L'intergroupe du R. P. F. au Luxembourg restera néanmoins en deçà de la majorité absolue. L'élection du 7 novembre n'est donc pas décisive en elle-même, et c'est seulement après les élections des conseillers d'outre-mer que l'on pourra juger des conséquences politiques du dernier scrutin.

RÉPARTITION DES SIÈGES AU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE POUR LA MÉTROPOLE ET L'ALGÉRIE

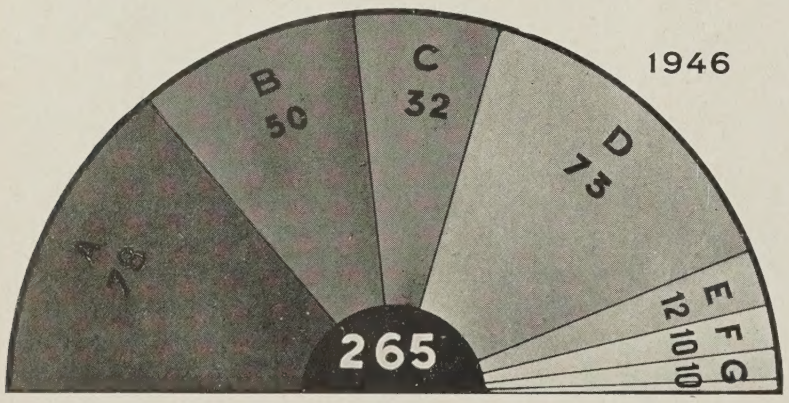

A. Communistes et apparentés.
B. S. F. I. O.
C. R. G. R.
D. M. R. P. et apparentés.
E. Républicains indépendants.
F. P. R. L.
G. Musulmans.
— Divers.

Figurent dans cette répartition les conseillers désignés par l'Assemblée.

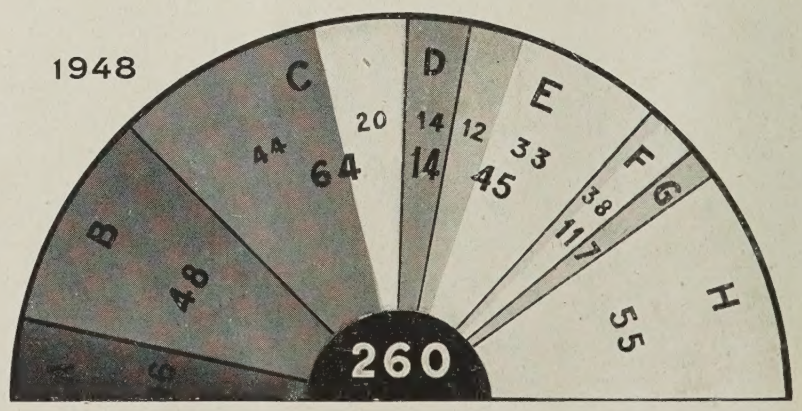

A. Communistes.
B. S. F. I. O.
C. R. G. R.
D. M. R. P.
E. Républicains indépendants.
F. P. R. L.
G. Musulmans.
H. R. P. F.

Les élus figurant dans les zones claires ont été investis par le R. P. F.

MENACE SUR LA CHINE : PRISE DE LA MANDCHOURIE ET AGITATIONS COMMUNISTES AU SUD DE L'ASIE.

LA CHINE AU TOURNANT

MOUKDEN, ENFER OU PARADIS ?

MOUKDEN est tombé ! A travers la nébulosité des événements d'Allemagne ou de Palestine, cette nouvelle venue d'Extrême-Orient a éclaté comme une bombe. Une bombe genre Pearl Harbour, du moins pour les lecteurs non avertis des problèmes « explosifs » qui couvent dans cette partie du globe.

Après plusieurs mois d'un siège implacable Moukden est tombé, et la Mandchourie tout entière se trouve ainsi entre les mains des communistes. Ceux-ci cherchent à couper la route de Ying-Kow et progressent en direction de Pékin, vers la Chine du Nord et même du Centre. La base navale de Tsin-Tao va être évacuée, et si rien n'arrêtait le déferlement des Rouges demain ceux-ci pourraient déboucher dans la vallée du Yang Tsé Kiang et menacer directement Hankéou, Shanghaï et la capitale, Nankin. Et si Nankin tombait à son tour, par la conjonction des forces rouges venues de Corée, de Mongolie, du Sud-Est asiatique, les Soviets auraient vite conquis l'Extrême-Orient, ravi tous les archipels du Pacifique et étendu leur emprise sur le reste de l'Asie. Grâce au milliard d'hommes et aux ressources immenses et inépuisables dont ils disposeraient, rien n'empêcherait les Russes de se retourner ensuite vers l'Europe occidentale, dont ils ne feraient qu'une bouchée... Ils n'attendraient même pas la digestion du territoire conquis pour se lancer tout de suite sur l'Amérique, bien travaillée au préalable par leurs « chevaux de Troie », et, avant que celle-ci ait eu le temps de se défendre, s'assureraient déjà la possession du monde, qui serait ainsi tout entier placé sous le signe de la faucille et du marteau...

Délire de l'imagination ? Non. Vues parfaitement objectives et qui seraient confirmées point par point si, dès maintenant, le monde ne réagissait pas. En tout cas, on peut saisir sur le vif toute l'importance du problème chinois, à côté duquel celui de Berlin apparaît comme un jeu de société.

Il est un point sur lequel on n'insiste pas suffisamment : le centre névralgique du monde, en dépit des apparences, s'est déplacé, depuis pas mal de temps, de l'Ouest vers l'Est. Les Russes peuvent encore amuser la galerie par des gestes dramatiques et spectaculaires, qu'il s'agisse de Berlin ou de toute autre capitale de l'Europe, mais il y a longtemps que toute leur attention, tous leurs efforts sont portés vers l'Extrême-Orient, dont dépendra, en majeure partie, le sort du monde entier.

On parle souvent du Kominform européen, mais pas assez du Kominform asiatique. Et pourtant le congrès de Kharbine — qui est la réplique exacte de la réunion constitutive de Belgrade — et les nombreux congrès qui l'ont suivi, à Bangkok, à Rangoon et ailleurs, ont préludé à un vaste mouvement dont l'importance ne saurait échapper à personne. C'est de ce congrès que date cette offensive simultanée et coordonnée qui va de la Corée aux Philippines, en passant par la Chine et l'ensemble des pays du sud-est de l'Asie. Et ceci parallèlement aux agitations politico-sociales qui se déroulent en France, passent de la France et de l'Italie à la Finlande. Vérité première qu'il convient de rappeler si l'on veut réaliser combien tous les peuples sont actuellement solidaires. Depuis que la bombe d'Hiroshima a réduit notre planète à la dimension d'un mouchoir de poche, il serait à regretter que l'attention des Européens ne fût pas davantage attirée vers les « régions lointaines » du Pacifique, dont dépend pourtant leur propre destin.

LE MARÉCHAL TCHIANG KAI CHEK, SUR QUI REPOSE L'ESPOIR DE MILLIONS DE CHINOIS.

LE LEADER MAO TSE TUNG QUI DIRIGE L'ENSEMBLE DES FORCES COMMUNISTES CHINOISES.

POURQUOI CETTE DÉFAITE ?

Bien entendu, la chute de Moukden, que l'on a qualifiée de « Dunkerque asiatique », est d'une exceptionnelle gravité, et les milieux officiels de Nankin eux-mêmes ne le dissimulent pas.

Les raisons de la défaite en Mandchourie sont multiples, et il ne servirait de rien de les travestir ou de les minimiser.

Les troupes nationales qui ont combattu dans cette région sont, certes, bien entraînées, bien

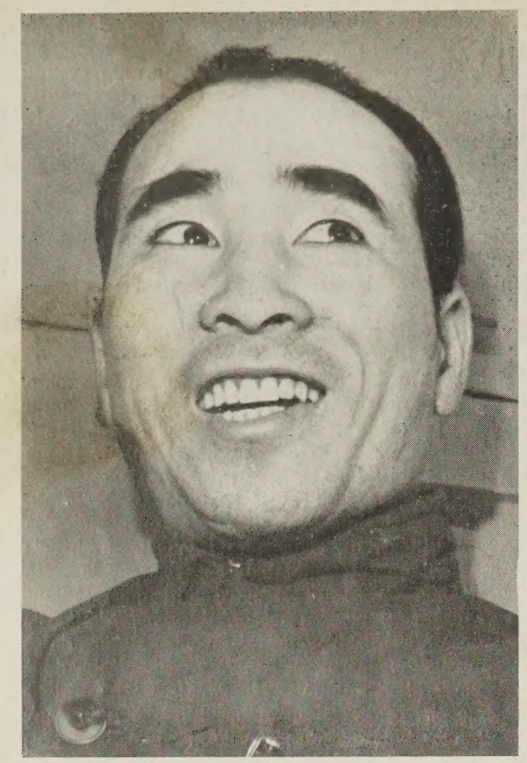

LE GÉNÉRAL LIN PIAO, COMMANDANT DES TROUPES COMMUNISTES, A DIRIGÉ L'OFFENSIVE CONTRE LES NATIONALISTES DE MANDCHOURIE.

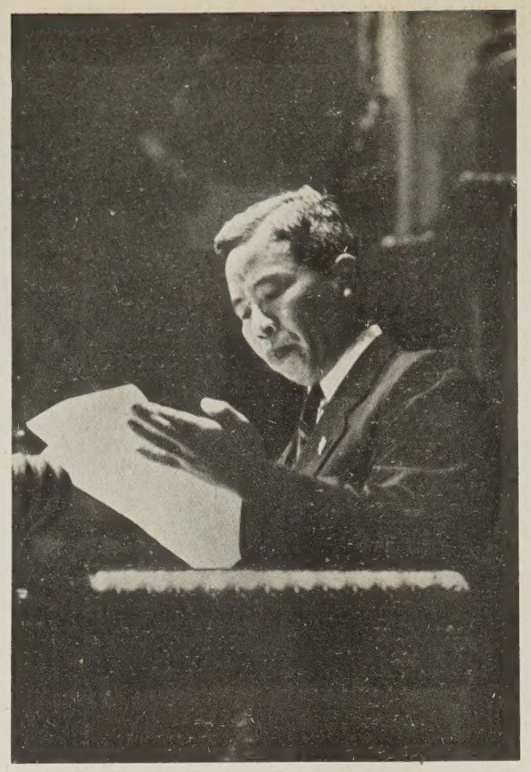

LE DOCTEUR WANG SHIH CHIEH, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, EST REPARTI DE LONDRES POUR NANKIN DÈS LA PRISE DE MOUKDEN.

LE GÉNÉRAL FU TSO YI, GOUVERNEUR MILITAIRE DE LA CHINE DU NORD DEPUIS 1931, RESPONSABLE DES DÉFENSES GOUVERNEMENTALES.

équipées et commandées par des officiers qui ont, dans un récent passé, prouvé les plus grandes qualités militaires. A ce point de vue on ne peut pas dire que les forces gouvernementales soient en état d'infériorité par rapport à celles de Mao Tse Tung. Les vraies causes sont ailleurs.

D'abord, la Chine nationale a subi une crise économique et financière sans précédent, et dont elle n'est pas près de se relever. Le « typhon à billets », avec toutes ses funestes conséquences, a profondément perturbé l'économie et, par suite, le ravitaillement des troupes ; les cultivateurs eux-mêmes, durement touchés par la crise rizicole, n'ont pas apporté à l'armée toute l'aide que le pouvoir central était en droit d'attendre de leur part. Ensuite, maints problèmes d'ordre social n'ont pu être convenablement résolus à cause de la guerre ; les milieux paysans, les intellectuels, les classes moyennes, ruinés et prolétarisés, n'ont pas donné au gouvernement l'appui que celui-ci avait réclamé. Les gens corrompus — trafiquants et spéculateurs — continuent encore à sévir, en dépit de la répression gouvernementale. Ces facteurs d'ordre social et moral ont pesé lourdement, n'en doutons pas, sur les champs de bataille, et la décision militaire, dans une large mesure, en a pâti.

Du côté de Mao Tse Tung, par contre, des tentatives de réorganisation économique et sociale ont immédiatement suivi l'occupation militaire. Et le peuple est souvent trop sensible à de tels gestes pour ne pas donner son adhésion à l'ordre établi, du moins pendant un certain laps de temps. Il faut reconnaître aussi que Mao Tse Tung — comme naguère Lenine à propos de la N.E.P. — a eu l'habilité de ne pas trop dévoiler les batteries marxistes ou staliniennes, mais, au contraire, de s'inspirer des enseignements de Sun Yat Sen, qui répondent beaucoup plus à l'évolution actuelle de l'ensemble du peuple. On peut donc dire que la victoire des Rouges a été obtenue beaucoup plus sur le terrain social que sur le terrain strictement militaire.

LE RAPPORT WEDEMEYER

Sur ce dernier point, en vérité, il y a assez longtemps déjà que l'opinion chinoise et étrangère a été fixée. Pour ceux qui connaissent le rapport du général américain Wedemeyer, venu faire une enquête en Chine pendant l'hiver 1946 — rapport publié en partie aux U.S.A. — la situation en Mandchourie, stratégiquement parlant, était indéfendable. Entouré presque partout par des régions aux mains des forces rouges : Mongolie extérieure, Sibérie, Corée septentrionale, ce territoire était en quelque sorte enfermé dans des tenailles soviétiques et ne pouvait que résister difficilement aux attaques des assaillants. Le général Wedemeyer déconseillait dans son rapport de défendre la Mandchourie à tout prix et suggérait une retraite stratégique vers le sud, où les conditions de lutte seraient plus favorables. De sorte que sur la Mandchourie un sort était jeté depuis longtemps. Si, cependant, le gouvernement de Nankin s'obstinait dans la guerre en terre mandchoue, c'était uniquement pour des raisons de « prestige ». On n'abandonne pas impunément un territoire — surtout lorsque celui-ci vient d'être repris aux envahisseurs japonais pour être incorporé au patrimoine national — sans avoir épuisé tous les moyens de défense et de combat. En outre, ce sont là des « opérations de retardement » qui, au point de vue militaire, ont sans doute leur utilité. Sur ce point, d'ailleurs, il y eut des « accrochages » sérieux entre le gouvernement de Nankin et certains généraux partisans d'une évacuation immédiate de la Mandchourie.

Sans minimiser la gravité de la situation, il convient donc de ne pas dramatiser outre mesure et de placer la chute de Moukden dans le cadre des opérations de « décrochage » opérées par les troupes nationalistes depuis la perte de Chang-Choun — clé stratégique de la Mandchourie — depuis plusieurs mois déjà. Par ailleurs, il faudrait aussi regarder ces événements en fonction des perspectives territoriales chinoises : le terrain occupé par les Rouges ne représente que le tiers de la superficie totale du pays, et, dans l'ensemble, la situation est autrement moins critique qu'en 1943, alors que les troupes nippones avaient envahi la quasi-totalité de la Chine.

Le seul véritable problème qui se pose à l'heure actuelle est celui-ci : les forces gouvernementales sont-elles, ainsi que vient de le proclamer le maréchal Tchiang Kai Chek devant le Yuan exécutif, en mesure d'opposer un barrage efficace aux troupes de Mao Tse Tung dans la Chine du Nord ? Question à laquelle il est difficile de répondre d'une façon péremptoire, puisque aussi bien elle dépend non seulement de la situation intérieure de la Chine, mais encore des circonstances extérieures et, notamment, de la position que prendra à l'égard du drame chinois le gouvernement des Etats-Unis, aujourd'hui libéré des soucis électoraux.

QU'EN PENSE L'AMÉRIQUE ?

A quelque chose, dit-on, malheur est bon ; les récents revers nationalistes ont davantage attiré l'attention des Américains, bien que ceux-ci eussent été, ces derniers temps, fortement accaparés par la fièvre électorale.

Le titulaire du poste suprême aux Etats-Unis est toujours le président Truman. Quelques-uns se prennent à penser que la politique à l'égard de la Chine restera inchangée, c'est-à-dire qu'on axera davantage les efforts vers l'aide à l'Europe plutôt qu'à l'Asie... Si l'on se réfère à un récent passé on doit reconnaître qu'il y a quelque vérité à cette assertion, car le président Truman, depuis le départ du général Marshall de Chine et l'enquête du général Wedemeyer, ne s'est pas montré très empressé à l'égard des événements chinois. Mais une telle attitude, justifiable quand les communistes « piétinaient » en Mandchourie, semble à l'heure actuelle difficile, et l'entourage du président assure que celui-ci aurait revisé ses conceptions depuis qu'il est clairement établi que les Russes ont porté leurs efforts sur l'Extrême-Orient plus que sur l'Europe.

Quoi qu'il en soit, un geste d'une grande portée vient d'être accompli : c'est la désignation de l'ex-ambassadeur à Paris W. Bullitt, qui avait déjà séjourné plusieurs fois en Chine, pour aller enquêter sur la situation du pays depuis les revers de Mandchourie.

LA CHINE DANS L'ASIE TROUBLÉE

Le problème chinois dépend donc, dans une large mesure, des événements du monde extérieur. Il dépend de la situation en Amérique, mais aussi, d'une façon encore plus concrète, de ce qui se passe dans les pays immédiatement voisins : Corée, Japon, Sud-Est asiatique. La Chine est placée au centre d'une région particulièrement troublée, particulièrement « explosive », où chaque déflagration menace, par une « réaction en chaîne », d'incendier le globe tout entier. Le péril rouge pèse sur la Chine du côté du nord, avec les troupes de Mao Tse Tung, mais il s'exerce aussi par l'est et le sud, du fait des agitations communistes qui s'y entretiennent, selon un plan mûrement concerté consistant à exploiter en faveur de l'expansionnisme soviétique les courants d'émancipation qui traversent tous les pays asiatiques. Il est frappant de constater la concomitance de l'offensive mandchourienne et la recrudescence des troubles en Malaisie, en Birmanie, en Indonésie, aux Philippines et en Indochine. Pour l'instant, ces agitations n'ont pas pris encore l'ampleur que l'on redoute, mais si une politique réaliste ne se pratiquait pas dans ces divers pays l'influence soviétique y prendrait rapidement des proportions énormes ; elle deviendrait si écrasante que le sort de la Chine, comme celui de l'Europe occidentale, comme celui d'un monde qui désire rester libre, en serait irrémédiablement compromis.

LI YANG.

La Légende d'Alsace

par MAURICE FOURET

L'ALSACE est un pays de « marche ». L'Alsace a été foulée par tous les gens du monde. Sentinelle postée au seuil de la France, elle a subi le choc de tous ceux qui venaient d'Orient et de Germanie, attirés par la douceur de vivre de la terre gauloise. Pour résister, pour préserver sa liberté, l'Alsace a dû s'opposer de toutes ses forces aux successives avalanches, écrivant ainsi dans sa propre histoire, par ses exploits de toutes sortes, une magnifique épopée.

A côté de cette véritable histoire de l'Alsace, scientifiquement établie avec le souci de la plus grande exactitude possible, il y a celle que la poésie, que l'imagination ont composée sur la première, en forme d'arabesque, de grande variation, et dont les éléments, transmis de bouche en bouche, ont été recueillis et publiés en 1858 par Auguste Stoeber : c'est l'histoire légendaire de l'Alsace.

A peine avez-vous franchi le seuil alsacien que voici la légende. Elle vient à vous, riche de ses multiples aspects : « sainte », qui vous enveloppe dans sa lourde robe de bure — « guerrière », qui vous éblouit des éclats de son casque, de sa cuirasse qui ont étincelé sur tous ses champs de bataille, de sa lance qui s'est heurtée à toutes les lances du monde — « bourgeoise » ou « villageoise », qui vous prend par la main pour vous conduire par les bourgs et les villes, par les routes, les forêts et les montagnes, parmi la truculence de ses contes populaires.

Pas un chemin d'Alsace, pas une plaine d'Alsace, pas une montagne, pas un village, pas une cité qui n'ait à vous présenter sa légende, sacrée ou profane, religieuse ou militaire, ou simplement « bonne fille » qui vous apporte la joie d'une « belle histoire ».

Avec l'Alsace naît la légende. Avec la légende naît l'Alsace, et c'est tout de suite sur le mode de la légende que nous sont contées les péripéties de la naissance de l'Alsace et de la fondation de sa capitale : Strasbourg.

Écoutons, en effet, Stoeber : « Strasbourg est l'œuvre d'un prince assyrien : Trébéta, fils de Ninus, qui a quitté son pays pour fuir l'amour de sa belle-mère : Sémiramis. Geste inutile, car cette dernière, lourde du meurtre de son royal mari, poursuit l'insaisissable amant. Tous les deux se rencontrent sur une terre lointaine, inculte, couchée sur les rives du Rhin. Trébéta, pour venger son père, tue son implacable poursuivante, et, entouré par l'armée de cette dernière, qui se soumet à son pouvoir, cultive cette nouvelle terre, l'organise, y construit des villages qui deviennent bientôt des villes : Trèves, Bâle, Cologne, Mayence, Worms et enfin Strasbourg, alors dénommé Trébisbourg, le bourg de Trébéta. Ce n'est que plus tard, alors que devenue le relais par excellence vers lequel confluent toutes les routes du négoce européen, que la ville des princes-évêques troque son nom initial pour celui de Strasbourg : le bourg des routes. »

En ces débuts lointains de civilisation triboque, l'Alsace était païenne, Cruzmanna, dieu de la guerre, était l'objet de son culte. Au centre d'une clairière, centre elle-même d'une forêt qu'enlaçait de ses bras la rivière Ill, se dressait la statue du dieu, que veillaient trois hêtres magnifiques, gardiens fidèles et silencieux.

Puis survient la conquête romaine. Cruzmanna s'effondra, chassé par le dieu Mars. La clairière s'élargit, et sur sa terre, toute d'alluvions d'ailleurs, s'éleva un temple consacré à la nouvelle divinité.

Mais ne tarda pas également à sonner l'heure du crépuscule martien. Jésus venait, en effet, de proclamer au monde son message d'amour et de charité ; et son lieutenant, saint Pierre, installé à Rome, premier chef de la chrétienté, envoyait en tous les coins de notre terre les émissaires de sa divine parole.

Un jour, il appela Materne, un prêtre de son entourage dont les hautes qualités de cœur et d'esprit l'avaient particulièrement désigné à son affectueuse confiance : « Notre Seigneur Jésus-Christ nous a envoyés, moi et les dix autres, pour porter son Évangile à tous les hommes de ce monde. A mon tour de t'envoyer vers les païens d'Alsace pour leur apporter la « lumière ». Materne se prosterna, remercia, reçut et scella dans son cœur la sainte consigne, choisit deux compagnons de croisade : Euchaire et Valère, et partit avec eux vers les rives rhénanes.

En haute Alsace, il rencontra une complète réussite, répandant à profusion la pluie de ses bienfaits : guérisons, résurrections, délivrances de « possédés » et tous autres miracles, sources de soulagement et de joie. Les âmes vinrent à lui en masse. En masse les âmes se convertirent, et il fonda à Ebersheim la première église de la chrétienté alsacienne.

Mais en basse Alsace, à Strasbourg notamment, il ne trouva que

railleries et hostilité. Il dut même reculer devant l'irritation de la ville et reprendre le chemin d'Ebersheim. En cours de route, épuisé par l'effort et la déception, il mourut, et ce n'est que sa sainte dépouille qui retrouva le lieu d'asile vers lequel il marchait.

Inquiets de l'accueil strasbourgeois, Euchaire et Valère retournèrent à Rome. Saint Pierre leur reprocha cette désertion : « Vous êtes des soldats, et les soldats ne reculent jamais, vous êtes les soldats de Notre Seigneur, et pour Notre Seigneur vous devez lutter, vous devez mourir. Retournez en Alsace. Avec ma crosse que je vous donne, allez au tombeau de Materne et rendez-lui la vie. Lui saura achever l'œuvre que vous avez trahie. » Et Euchaire et Valère, obéissant, ressuscitèrent Materne devant l'Alsace éblouie : « Comme je suis heureux, mes chers enfants, de me retrouver parmi vous. Et ceci pour longtemps, puisque me sont accordées maintenant, sur cette terre, autant d'années de vie que de jours j'ai passés en son sein. » Et pendant trente ans, puisqu'il avait reposé trente jours dans son tombeau, Materne fut l'évêque de Strasbourg enfin conquis.

Dans le temple de Mars, Materne instaura le culte du Seigneur. Il y fut célébré jusqu'en 406, date de la destruction du sanctuaire par des hordes de barbares qui envahirent Strasbourg.

Même sort fut réservé à l'église qui le remplaça, édifiée par les soins de Clovis, en remerciement à Dieu pour sa victoire de Tolbiac. Mais cette fois-ci le barbare incendiaire fut Hermann, duc de Souabe, en lutte contre Wernher, prince-évêque de Strasbourg, et qui rasa le pieux édifice en s'emparant de la ville.

C'est alors que Wernher songea à œuvrer dans l'indestructible et que, sous son impulsion, furent faits les premiers efforts en vue de l'édification du colosse sacré de l'Alsace : la cathédrale de Strasbourg. Commencée en 1010, celle-ci ne fut achevée qu'en 1439. Car ce n'est qu'en 1439, la semaine de la Saint-Jean-Baptiste, que son unique tour, son ultime parure, pointa son glorieux élan vers le royaume de Dieu.

Pour cette œuvre de géant, tous les dévouements affluèrent, toutes les énergies s'employèrent, tous les sacrifices furent consommés.

Les « Frères de Marie » prêtres et clercs de l'Eglise se répandirent partout dans le dessein d'une collecte monstre, destinée à l'édification de la cathédrale — l'empereur Henri II, le boiteux, souverain de toutes les Allemagnes, patronna d'une incessante subvention la sainte et prodigieuse mission que s'était assignée le prince-évêque Wernher. Enfin trois des rois les plus riches du monde vinrent à Strasbourg pour apporter à l'œuvre sacrée le don complet de leurs innombrables richesses. Ils étaient suivis de toutes leurs cavaleries, à peine suffisantes pour traîner le poids de leurs fabuleux trésors, tout en or, en argent et en pierres précieuses. Lorsque ceux-ci furent épuisés, ne possédant plus rien, mais ne voulant pas rompre l'effort, ces trois rois, jadis si riches et maintenant si pauvres, s'en allèrent, nouveaux mendiants, par les routes, les monts, les bourgs et les villes, implorant l'aide des hommes pour la continuation de l'édification de la maison de Dieu. Et souvent on les voyait revenir vers Strasbourg portant sur leur dos, harassés, les énormes sacs d'or qu'ils avaient recueillis.

Beaucoup de faits miraculeux jalonnèrent ces quatre siècles d'un surhumain labeur, au cours desquels fut édifiée la cathédrale. Parmi ceux-ci, nous choisirons le miracle du maître sculpteur Michel Bohem. En 1410, dans le marais de Hirtz, un énorme tronc de chêne poussé par une force mystérieuse flottait, par intervalles, comme un monstre marin ; il écrasait tous ceux qui voulaient l'approcher et les précipitait dans les flots. Michel Bohem voulut s'en emparer pour sculpter dans sa substance le Christ de douleur. Une première fois repoussé, il adressa un fervent appel à Dieu, et l'on vit aussitôt l'énorme bloc venir doucement à lui et se laisser prendre. Michel Bohem le fit transporter dans son atelier, et bientôt le mystérieux tronc de chêne devint une admirable statue du Christ portant sa croix. Mais, comme lors de son premier effort il avait été blessé au ventre, il adressa un nouvel appel à Jésus. Et l'on vit le Christ sculpté se tourner vers lui, ses yeux lui sourirent et, à l'instant même, Michel Bohem fut guéri.

La légende veut, en outre, que chaque année, à la nuit de la Saint-Jean d'été, en anniversaire de l'achèvement de la cathédrale, celle-ci se remplisse, alors que minuit sonne, de saintes présences : un long cortège se répand dans la nef : ce sont tous les ouvriers, les maçons, les maîtres architectes, les maîtres sculpteurs qui ont œuvré pour elle. Les statues s'animent et se mettent à chanter la gloire de Dieu. Puis une lumière miraculeuse envahit l'énorme sanctuaire, alors que de la tour, précédée de ses anges, la Vierge descend lentement. Elle bénit l'assistance et tout retombe dans les ténèbres et le silence.

Pour récompenser tant de piété et de dévouement à la cause de Dieu, les trois rois mages, ceux qui étaient venus de Bethléem saluer l'Enfant Jésus, s'arrêtèrent un jour sur la rive rhénane et demandèrent à la terre d'Alsace de leur offrir le lieu de leur éternel repos. Pendant d'innombrables années, et plus encore, ils avaient parcouru le monde, annonçant à celui-ci la venue du Rédempteur et emportant, endormie dans une cassolette d'argile, l'étoile qui les avait guidés vers la crèche du Dieu naissant. Lorsqu'au cours de leurs longs voyages ils avaient besoin de sa lumière, il leur suffisait de battre le briquet, et celle-ci, inondant leur cœur et leur esprit de sa clarté salvatrice, leur montrait à nouveau la route de leur destin. Couchés maintenant dans leurs fosses rocheuses, ils l'abandonnent chaque année la nuit de Noël, et, chevauchant leurs montures d'apparat, traversent lentement Strasbourg, accompagnés par les cris de foi et d'amour de la foule adoratrice.

Quant à Dieu lui-même, il ne voulut pas méconnaître le zèle de ses fidèles strasbourgeois, et, pour les fortifier dans son culte et dans leur foi, il envoya parmi eux, au cours des temps, toute une dynastie de grands pasteurs qu'il guida et toujours protégea dans leur sainte administration.

Nous citerons tout d'abord saint Amand, premier évêque de Strasbourg. Il fut arraché de son cher pays d'Aquitaine par la voix du Seigneur, qui lui enjoignit d'aller sur les bords du Rhin prendre soin de ses fils d'Alsace. C'est saint Amand, d'ailleurs, qui, devant toute la ville assemblée sur les murailles, s'avançait dans la plaine au-devant d'un monstrueux serpent, avatar du démon ne bavant que menaces et blasphèmes, et le contraignait à aller se noyer dans le fleuve.

Nous citerons ensuite Arbogast, qui, comme saint Amand, venait d'Aquitaine. Evêque de Strasbourg, il multipliait autour de lui les miracles. Et c'est ainsi qu'il rendit la vie à Sigebert, fils du roi de France Dagobert II, tué au cours d'une chasse au sanglier.

Nous citerons encore saint Florent. Parti de son pays d'Ecosse avec quatre compagnons pour évangéliser les hommes, il rencontra bien des merveilles, mais rien ne lui sembla plus beau que la forêt de Bruche près de Strasbourg. Il décida de s'y fixer et, dans cette solitude qui l'enchantait, de cultiver sa foi en présence de Dieu. Ses compagnons poursuivirent leur route... Vinrent alors les bêtes de la forêt, les douces comme les féroces, et dans un pieux et miraculeux amour toutes s'entendirent pour l'entourer de leur garde vigilante. Dagobert II, ce roi dont nous venons de parler et qui décidément n'avait que peu de chance avec sa descendance, avait une fille qu'il adorait. Elle devint aveugle. Ayant entendu parler de la sainteté de l'ermite de Bruche, il le fit chercher en grande pompe et les bêtes de la forêt pleurèrent son départ. Florent n'avait pas approché la fille du roi que celle-ci recouvrait la vue. Il fut alors appelé à l'épiscopat de Strasbourg.

Et nous terminerons cette gerbe admirable en évoquant le nom de la sainte de l'Alsace : Odile, fille d'Attich, premier duc de la marche rhénane. Elle naquit sans connaître les joies de la lumière, et son père, prince orgueilleux, profondément humilié d'avoir engendré une fille aveugle, voulut la faire assassiner. Pour la soustraire aux intentions criminelles de son mari, sa mère, la duchesse Béreswinde, l'envoya à Beaume-les-Dames, au couvent, dont l'abbesse était sa propre sœur. Dans ce saint asile l'enfant grandit en âge, en beauté, en sainteté, semant sur les foules extasiées la manne de ses miracles. Dès son arrivée au couvent, d'ailleurs, elle avait reçu la visite de l'évêque Erhardus, venu sur l'ordre de Dieu pour lui rendre la vue.

Honteux de l'exil de sa sœur, honteux de la cruauté de son père, Hugues, fils d'Attich, frère d'Odile, rappela cette dernière à l'insu du prince. Fatale inspiration qui lui coûta la vie, car dès que parut le cortège qui ramenait la sainte, dès qu'Attich apprit quel était l'instigateur de ce retour, il frappa de son bâton ferré son fils jusqu'à ce que celui-ci s'écroulât, inanimé. Confondu par l'horreur de son crime, Attich n'osa pas renvoyer sa fille. Il la garda au château et décida de la marier. Désespoir de la pauvre Odile ! Elle veut rester fidèle à l'amour de Jésus. Elle fuit...

Voici le Rhin. Un batelier. Il lui fait traverser le fleuve. Puis elle commence à marcher longuement. Ses jambes se raidissent sous la crampe de la fatigue. Ses poumons halètent. Son cœur se débat. Et loin encore, mais si près déjà, elle entend le galop des chevaux de son père, de son fiancé et de leur suite, qui sont sur sa piste et la traquent dans une sorte de hallali. Cette fois-ci, elle chancelle. Elle tombe. Et ses chasseurs débouchent au tournant du chemin. Désespérément elle se tourne vers Dieu et l'appelle. Et, aux yeux de tous, un énorme rocher s'ouvre en deux et l'accueille dans son sein.

Attich, qui arrive à l'instant, est confondu. Il appelle sa fille. Il l'implore. Il la supplie : qu'elle revienne avec lui et il saura la servir ! Il congédie le fiancé. Confiante, Odile réapparaît tandis qu'une source commence à couler. Cette source qui va rendre la vue aux aveugles... Le prince tombe aux pieds de sa fille. Elle le relève doucement. Tous deux rentrent désormais au château tendrement unis. Il lui donne Hohenburg pour en faire un couvent. Et elle va continuer sa vie de sainte dans l'adoration de tous.

Non moins attirante la légende d'Alsace, lorsque, revêtant son armure et brandissant son épée, elle écrit en gestes héroïques sa glorieuse épopée.

De tout temps, l'Alsace ne cessa de guerroyer, soit contre l'ennemi de l'extérieur pour sauvegarder sa liberté nationale, soit en son propre sein contre ses hauts dignitaires : ducs et princes-évêques, pour le maintien de ses franchises municipales, soit encore pour aller porter au loin la renommée de ses exploits. Et c'est ici que se place avant tout la glorieuse histoire des seigneurs de Ribeaupierre. Tous, ayant fixé leurs assises dans le canton de Ribeauvillé, en leurs trois burgs fameux : Haut-Ribeaupierre, Giersberg et Saint-Ulrich, lignée héroïque et inégalable des plus grands seigneurs et soldats de l'Alsace, les sires de Ribeaupierre représentaient l'austérité, le courage, la gloire militaire. Tous furent invincibles et tous portèrent leurs efforts vers la délivrance du Saint-Sépulcre.

Le plus illustre parmi ces illustres chevaliers fut assurément Egénolphe, dit le Justicier, pur, fier et rude guerrier, d'une bravoure sans pareille, d'une droiture que rien ne put jamais entamer. Dans sa course vers Jérusalem, il s'empara de Byzance. Il interdit à ses troupes tout pillage. Lui-même, ayant grande envie d'une statue de la Vierge en or, ne consentit à prendre celle-ci qu'après en avoir versé le prix aux patriarches de la ville. C'est elle d'ailleurs, par la suite, qui l'arracha, lui et son armée, aux affres de la soif. Epuisés, en effet, par le manque d'eau, perdus dans le désert, les croisés d'Alsace et leur chef allaient s'abandonner au plus sombre découragement lorsque le Justicier eut l'idée d'implorer la Vierge d'or. Et, sur-le-champ, jaillit une source étincelante d'eau limpide et pleine de fraîcheur.

Mais les pages de l'héroïsme alsacien ne se limitent pas aux seuls exploits des Ribeaupierre. D'autres grands soldats apportèrent à l'épopée nationale leur tribut personnel. Et, parmi ceux-ci, nous citerons au premier chef : le Landvogt de Hagueneau, Wolfel, et le Schultheiss Roesselmann.

La légende et le personnage de Wolfel naquirent de querelles qui dressèrent les uns contre les autres les féodaux alsaciens, des combats incessants que ceux-ci se livrèrent et des dommages que, par cela même, ils infligèrent aux habitants des territoires intéressés. Pour mettre fin à de pareils abus, Wolfel réunit parmi ses compatriotes une solide armée. Il conseilla à tous les paysans de se grouper en compactes agglomérations. Et c'est ainsi que furent créés Colmar, Sélestat et bien d'autres villes encore. Wolfel, retranché dans l'ancien camp de César établi sur une colline non loin de la vallée d'Orbey, chef désormais invincible au milieu de ses troupes : « les Ombres de fer », voyait à ses pieds se construire peu à peu une ville entièrement destinée à l'entretien de son armée, et qui devint Kaysersberg.

Quant au Schultheiss Roesselmann, qu'une conspiration ourdie dans sa ville même de Colmar par des partisans du prince-évêque de Strasbourg, son ennemi, la légende nous apprend qu'il alla faire alliance avec le Landgrave d'Alsace, le comte Rodolphe, et tandis que l'armée de celui-ci s'avançait vers la ville, Roesselmann, caché dans un tonneau placé sur un chariot, revint au cœur même de sa cité pour prendre le commandement des troupes qui lui étaient restées fidèles. Pris entre ces dernières et les forces de Rodolphe, les rebelles durent faire leur soumission.

Et nous clôturerons cette liste glorieuse par la joyeuse et truculente « Histoire du syndic de Mulhouse » : le grand, le bel Ulrich. Une nuit... Il fait calme, grand calme dans la bonne ville de Mulhouse. Son bourgmestre, Ulrich, repose près de sa jeune épouse, la charmante Ysabelle. Apaisement voluptueux... Soudain des cris déchirent le silence, c'est Martin de Waltherer et les Armagnacs qui attaquent la ville ! Ulrich saute de son lit, et son émoi, sa précipitation sont tels qu'il omet de s'habiller !... Long, infiniment long dans sa longue chemise blanche, il s'élance sur son grand cheval blanc, à la tête de ses troupes hurlantes. Waltherer et les siens, voyant cette immense forme pâle se dresser dans la nuit, croient à un fantôme vengeur, et, plongés dans la plus vive épouvante, s'enfuient en désordre... Et voici maintenant notre bel Ulrich dans son triomphal retour par les rues de Mulhouse, acclamé en son simple appareil par les jolies filles et les femmes charmantes de sa bonne cité, qui le regardent éblouies, l'admirent et se pâment d'aise.

Innombrables sont les légendes alsaciennes que nous devrions citer. Mais il faut nous borner. Nous nous arrêterons donc maintenant. Ne pouvant toutefois résister au plaisir de jeter quelques coups d'œil sur le folklore populaire et amoureux de l'Alsace, nous terminerons cette étude en parlant brièvement de deux légendes d'un pouvoir émotif tout particulier : « la Belle de Hagueneau » et « la Dame de Dambach ».

Helpérinde, jeune bourgeoise de Hagueneau, est d'une beauté telle qu'elle ne peut, sur ce terrain, rencontrer de rivale. De son côté, Kasper, « l'employé du droguiste », est ridicule d'aspect, mais possède un grand cœur. La passion va le transformer en plusieurs étapes. Car, depuis le jour où il a vu Helpérinde entrer dans son officine, il nourrit pour elle un amour aussi profond que fort. Il veut devenir digne de son élue. Il part pour la guerre, se bat avec courage, amasse quelque pécule et revient à Hagueneau pour offrir le mariage à l'objet de sa flamme. Or, Helpérinde est une coquette. Elle ne décourage pas

son ridicule prétendant. Evidemment, Kasper tombe mal puisqu'elle va épouser un riche propriétaire, mais son futur époux est déjà vieux et, dans pareil cas, sait-on jamais ?... Tel est du moins l'espoir de Kasper, qui ne tarde pas d'ailleurs à se réaliser. Le mari meurt. Kasper accourt. Il est caporal. Il offre de nouveau son cœur. De nouveau Helpérinde l'éconduit, sans lui enlever toutefois encore toute espérance : les convenances doivent être respectées, le deuil, observé. Bref, deux années d'attente environ. Et Kasper repart pour la guerre. Il y devient bientôt, aux côtés de son royal chef, Gustave-Adolphe, un brillant colonel. Le délai écoulé, le voilà, une fois encore, auprès de la belle. Mais nouvelle et cruelle déception ! Helpérinde a épousé un jeune greluchon, tout poudré, tout paré, et dont elle est éperdument amoureuse... Fou de rage et de douleur, Kasper s'enfuit.

Mais l'heure du destin sonne pour Helpérinde. Le greluchon l'a quittée, il vogue maintenant avec une « fille » vers les Amériques. Helpérinde se meurt d'attente et de langueur... Dans une dernière tentative, Kasper revient vers elle. Il est devenu un grand, beau et puissant seigneur, amiral des flottes du roi d'Espagne. Hélas ! le sort a condamné son amour ! Il n'arrive auprès d'Helpérinde que pour recueillir son dernier soupir. Et il s'éloigne à jamais, s'enfonçant dans l'irrémédiable mélancolie de la résignation.

Non moins attachante, l'histoire de « la Dame de Dambach », peut-être plus brillante, plus frivole en ses débuts. Aussi tragique, en tout cas, que la précédente dans son dénouement.

Un bourg somptueux : celui du sire de Dambach. Il y donne des fêtes magnifiques pour distraire sa jeune et délicieuse épouse. Des comédiens, des danseurs y sont conviés. Divertissements, flirts, amours peut-être... Un jeune chanteur semble particulièrement plaire à l'aimable châtelaine. Lui, de son côté, en est certainement amoureux. Le puissant seigneur sent la jalousie le tenailler. Qu'existe-t-il réellement entre les deux jeunes gens ? Quoi qu'il en soit, à l'issue d'une représentation où l'artiste a brillé, la dame de Dambach, retirée dans sa chambre, en voit une fenêtre s'ouvrir : c'est lui, le séduisant chanteur. Il est masqué. Il s'avance vers elle. Il lui dit des paroles tantôt tendres tantôt passionnées. Il s'approche d'elle et veut la prendre dans ses bras. Mais la jeune dame de Dambach n'est frivole qu'en apparence. Son amour pour son mari est profond, inébranlable. Elle saisit un poignard et le plonge dans la poitrine de l'imprudent amoureux... Un cri, à la fois de douleur et de joie. Le masque tombe : c'est son mari, le seigneur de Dambach lui-même. Tragique stratagème qui le rassure en le tuant.

Pendant des heures et des heures, nous pourrions poursuivre de la sorte l'histoire légendaire de l'Alsace. Religieuse, héroïque, populaire, elle continuerait à nous retenir sous le charme de son romantisme haut en couleur et sans cesse nouveau.

Cette suite, demandons-la à la lecture des ouvrages d'Auguste Stoeber. Allons la chercher également dans l'œuvre d'un des grands poètes alsaciens de l'heure, Claude Odilé : « le Pilier des anges », tout imprégnée du folklore de son pays. Contrairement à Auguste Stoeber, Claude Odilé ne cherche pas à y établir un répertoire aussi complet que possible des légendes d'Alsace, mais par son haut talent poétique, par sa sensibilité et son pouvoir de magicien évocateur il les immortalise dans la musique de ses vers.

AURONS-NOUS DES CHAUSSURES ?

par René Branellec

Le peintre Apelle, lorsqu'il avait à chausser de cothurnes ou de pidilas l'un de ses personnages, ne manquait pas, assure Pline, de consulter son cordonnier sur la partie inférieure de sa toile et faisait grand cas de ses avis. Cela montre à la fois le souci de vérité de l'artiste et aussi l'importance que l'on devait prêter, dès cette époque, à la chaussure. L'histoire ajoute qu'un jour, enhardi par le succès de ses critiques, le brave homme émit une opinion sur la jambe, s'attirant ce mot historique : *Ne sutor ultra crepidam*, que le populaire a traduit librement avec trivialité, mais avec force : « Occupe-toi de tes oignons. »

PETITE HISTOIRE DE LA CHAUSSURE

Apelle commettait, au reste, une erreur en oubliant qu'un cordonnier amoureux de son art doit connaître, par inclination naturelle, souvent, par souci professionnel, toujours, les jambes de ses clientes. Car une forme de chaussure qui convient à l'une ne s'adapte point à l'autre. Question d'harmonie sur laquelle les spécialistes sont en droit de réclamer compétence. Cela est si vrai que les Egyptiens d'abord, puis les Grecs utilisèrent une grande variété de chaussures, sandales en maroquin et en parchemin, socques, cothurnes, ces derniers se divisant en cothurnes d'apparat, endromis au bout coupé, cothurnes tragiques réservés aux acteurs et qui étaient montés sur des semelles de liège très épaisses, tandis que les comiques devaient se chausser de socques. Est-ce la raison du discrédit des socques auprès des Romains ? L'histoire de la chaussure nous dit seulement que Rome ne les jugeait pas de bon ton, non plus que la « solca », et nous rappelle qu'elle ne disposait pas moins de cinquante modèles différents, ce qui fait honneur à l'imagination des bottiers romains. Ceux-ci fabriquaient, outre les chaussures de charge, ancêtres de nos chaussures de travail, des chaussures fourrées, des chaussures à bout pointu, ou carré, ou rond, ornées de cordons ou de lacets. Certaines, anticipant sur les souliers à la poulaine dont le moyen âge se toqua, avaient des pointes recourbées. Les « mullei » des patriciens étaient des bottines rouges ou violettes que les sénateurs agrémentaient d'une « luna » en argent ou en ivoire. On n'avait pas encore inventé le talon, et les élégants faisaient appel à des semelles de liège très élevées, du haut desquelles ils croyaient conquérir le prestige de la taille que la nature distribue aveuglément.

Les Gaulois restèrent loin, à leurs débuts, de ces raffinements. Leurs chaussures en cuir dur, sans talon, étaient fort rudimentaires. Les Francs ne connaissaient que les brodequins dorés attachés par des lanières de cuir entrecroisées montant jusqu'au genou. Le moyen âge voit l'apparition des bottes de cuir, les houseaux, dont le nom et la forme se sont conservés jusqu'à nos jours. Au XVI^e^ siècle triomphent les souliers à la poulaine, dont on attribue l'invention au comte d'Anjou, qui avait au moins l'excuse de cacher, grâce à eux, une malformation. La mode s'en empara. Ce fut une fureur à la cour, où l'on voyait les damoiseaux marcher avec précaution, menant devant eux des bouts de pied interminables, que l'on dut finalement attacher au genou par une chaîne de métal.

Les « escafignons », larges et courts, ornés de fourrure, succédèrent aux encombrants souliers à la poulaine.

Puis la mode italienne s'impose. Les souliers sont de moins en moins larges et les « crevés » viennent à l'honneur. Le talon indépendant, sitôt créé, fait des siennes. A la fin du XVI^e^ siècle la cambrure est telle que tout le poids du corps tombe sur le bout du pied, en punition immédiate du péché de coquetterie. Les formes sont élégantes. Cependant la botte aux couleurs éclatantes connaît un regain de faveur sous Louis XIV. Louis XV donne son nom au talon haut, évidé en poupe de chaloupe. Les bottiers rivalisent

Le modéliste, spécialement attaché a la fabrique, dessine les modèles. — Les gabarits sont découpés au pantographe, qui permet de respecter la forme de la chaussure quelle que soit la pointure. — Les différentes pièces composant la tige sont découpées au gabarit de chaque pointure. — A gauche, salle de dispatching.

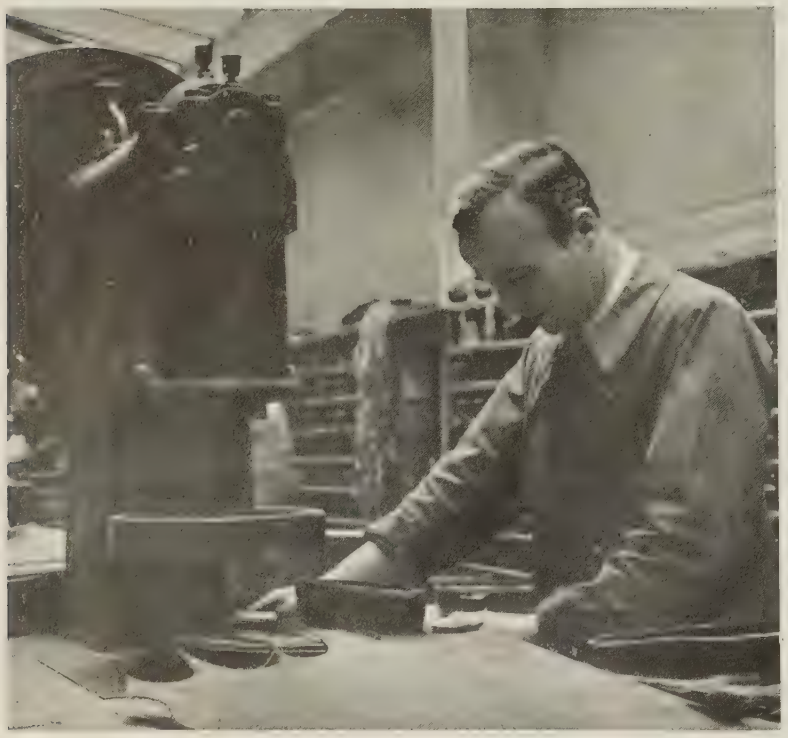

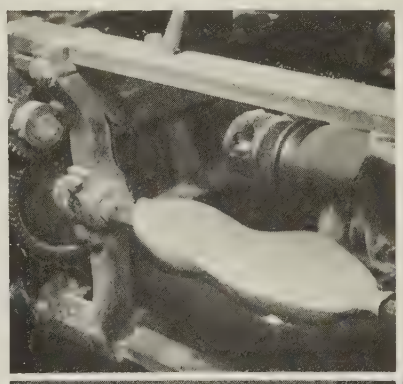

Les formes de bois qui servent de moule intérieur a la chaussure sont préparées au tour. — La tige est alors présentée sur la forme, ou une machine spéciale tend le cuir de façon à lui faire épouser exactement tous les contours de la forme. — Quant aux semelles, elles sont aussi préparées mécaniquement a l'emporte-pièce.

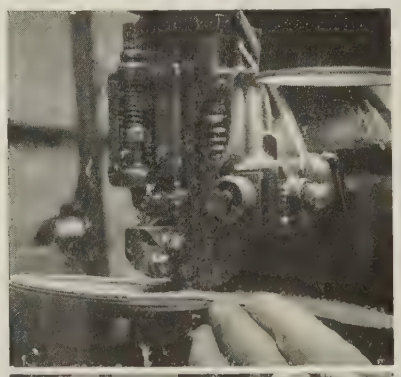

La trépointe, bande qui unit la tige a la semelle, est gravée a la machine, puis cousue sur la semelle au moyen d'un fil spécial souple et résistant. Sur certains modèles qui ne comportent pas de trépointe, une soudure remplace la couture. — La chaussure étant pratiquement assemblée, on met en place le talon.

de grâce. Cette débauche de raffinements s'arrête à la Révolution, qui met à la mode les sabots populaires et les escarpins. En 1814-1815, on se chausse à l'anglaise, à l'espagnole, à l'italienne, à l'autrichienne. Il semble que les bottiers français soient à court d'idées. Mais ils ne tardent pas à prendre leur revanche. L'engouement pour les formes étrangères n'est qu'une réaction momentanée. Aujourd'hui, les formes françaises ont leurs partisans dans le monde entier. Cela n'est point si naturel qu'on le croit. Récemment, comme je demandais à un industriel si l'on pouvait craindre une invasion de chaussures américaines, il me répondit qu'il ne le pensait pas.

« Il faudrait, me déclara-t-il, que les Américains fissent des formes spéciales pour l'Europe. Le pied européen et le pied américain ne sont pas semblables. Outre cette différence morphologique, les goûts eux-mêmes ne coïncident pas. La chaussure française conserve donc sa chance. »

Remarque réconfortante, encore que notre industrie nationale traverse une crise grave au moment même où elle retrouve la liberté qu'elle réclamait depuis deux ans.

Cela réclame quelques explications.

CRISE DE LA PRODUCTION FRANÇAISE

En 1938, 70.000 ouvriers travaillaient dans des usines ou ateliers dont l'effectif, très variable, allait de 5 à 500 hommes ou femmes. Une seule entreprise en France, spécialisée dans les fabrications courantes, atteignait le chiffre de 2.000 ouvriers. La dispersion géographique est évidente. Les grands centres sont Limoges, Paris, Fougères, Romans, Nancy, Lyon, Toulouse, Lille, Bordeaux, etc. La production se situait autour de 65 millions de paires par an, permettant une exportation assez forte en Espagne, en Angleterre, en Afrique du Sud, en Belgique, en Suisse, et le chiffre d'affaires total était de 2 milliards 800 millions de francs.

La guerre porta un coup sensible à l'industrie de la chaussure au double point de vue de la qualité et de la quantité. La pénurie de matières premières en était responsable.

Cet état de choses se prolongea, à l'état aigu, jusqu'en 1945. Les deux années suivantes virent une augmentation de la production et une amélioration progressive de la qualité. Cependant, pour 1947, les chiffres officiels ne laissent apparaître qu'une production de 43 millions de paires. Mais les petits ateliers clandestins se sont multipliés et leur production non déclarée atteint 10 millions de paires par an. Quant à leurs prix, chacun s'en souvient avec précision !

Le mal a été dénoncé maintes fois. La matière première, cuirs et peaux, fuit les acheteurs réguliers. Le nombre des animaux abattus eût permis largement d'approvisionner les usines. Mais c'est le règne des abatages clandestins et des transactions noires provoquées par des prix imposés, jugés insuffisants. La taxe d'abatage est alors supérieure au prix de la peau ! Les bouchers sont des hommes : beaucoup entcrrent les peaux, évitent ainsi la taxe d'abatage et vendent la chair au marché parallèle.

Au surplus, les cours officiels des cuirs en France restent situés, dans cette période, au quart environ de la valeur des cours mondiaux. Conséquence : des camions entiers de peaux traversent, la nuit, nos frontières, en direction de l'Espagne, de l'Italie, de la Belgique, de la Sarre. Bientôt c'est le cheptel vivant qui, lui-même, émigre par troupeaux entiers. Nous perdons non seulement les cuirs, mais la viande !

Le gouvernement sent la nécessité d'agir. Les industriels de la chaussure réclament, d'ailleurs, sur tous les tons, le retour à la liberté. En revanche, les tanneurs se montrent moins enthousiastes. Tenus d'avoir un stock de six mois, représentant une grosse valeur, ils savent que la liberté se traduira par une augmentation considérable des cours. Des difficultés de trésorerie menaceront les maisons les plus sérieuses qui n'ont point trouvé, dans des opérations clandestines, le complément qui va soudain être indispensable pour renouveler les stocks. D'autre part, les entreprises se livrant à des manœuvres plus ou moins légales, mais très fructueuses, notamment par les placements qu'elles permettent de réaliser à l'étranger, ne se soucient pas de tuer une poule aux œufs d'or, au sens propre du terme. La situation empire de telle sorte que le gouvernement s'est décidé finalement à rendre la liberté au marché des cuirs et peaux, il y a trois mois.

Liberté sous condition : il était entendu qu'elle ne devrait s'exercer qu'avec un effet de baisse sur les prix, la stabilisation étant considérée comme un pis-aller. Obligation était faite aux fabricants de livrer 75 % de leur production du 1er avril au 15 juillet, aux tarifs officiels. De fait, 9 millions de paires sont ainsi parvenues aux magasins de détail, à des prix variant entre 1.200 et 2.500 francs. Si l'on se souvient qu'avant 1914 les chaussures valaient de 7 à 30 francs et qu'entre temps notre monnaie a pris modestement le cent cinquantième environ de sa valeur or, les « rajustements » n'apparaissent pas scandaleux.

LE VRAI PROBLÈME EST CELUI DE LA CONFIANCE

Malheureusement, après un moment d'euphorie, nous voici à nouveau dans la géhenne : les cours reprennent leur ascension. La raison est fort simple. Le schéma suivant est tracé par les professionnels :

Juin est le mois de la liberté retrouvée. Les ventes aux enchères publiques sont assaillies d'acheteurs. Les cours tendent à s'aligner sur les cours mondiaux, ce qui était prévisible. On s'émeut pourtant dans les sphères officielles et l'on fait appel à la sagesse ;

En juillet, cette action paraît avoir porté ses fruits. Des baisses sérieuses sont enregistrées par rapport au mois précédent. Mais avant que juillet soit terminé circulent soudain des bruits selon lesquels des licences d'exportation seraient accordées ;

D'où une nouvelle flambée au mois d'août, flambée qui s'aggrave d'une raréfaction des apports, les éleveurs profitant de l'été humide pour maintenir leurs bêtes dans les prés. Et enfin, un facteur qui, jusqu'alors, n'a joué surtout que comme une menace latente se précise et prend une importance tous les jours plus grande : on manque de confiance dans la monnaie.

Où en est-on aujourd'hui ?

La production en 1947 s'est établie à 125 % de la production de 1946, mais à 75 % seulement de celle de 1938, qui était, comme pour la plupart des autres industries, une très médiocre année de référence. La production de 1948 aurait dû, normalement, à la faveur de la liberté et aussi d'un travail efficace des industriels et des ouvriers, dépasser nettement les chiffres de 1947. On peut concevoir les plus grandes craintes à ce sujet. Plusieurs usines, dans l'impossibilité de trouver leur approvisionnement à des prix tels que leurs fabrications respectent les conditions stipulées par le gouvernement, ferment leurs portes. Le chômage, dans cette profession, est devenu une réalité. Qu'en conclure, sinon que les deux remèdes, dans une période où le manque de confiance rend impossible toute espèce d'accord de longue durée sur les salaires et sur les prix des matières premières, résident soit dans le retour à un régime de contrainte, soit dans l'octroi d'une liberté totale. Les avantages et les inconvénients des deux solutions sont connus. Ou l'on ira vers le double secteur officiel — de mauvaise qualité et de petite production — et clandestin, aux prix exorbitants, ou l'on admettra le régime de l'offre et de la demande qui conduit à officialiser une hausse inévitable, mais préserve l'avenir et évite les troubles sociaux peut-être plus graves que ceux que l'on prétendrait éviter par un contrôle strict des prix.

Le gouvernement envisagerait, nous dit-on, de porter son effort sur les bénéfices des intermédiaires, dont la marge ne devrait pas excéder 20 %. Aucune illusion n'est permise : il s'agit là d'un palliatif insuffisant. En réalité, le vrai problème est celui de la confiance. On ne l'éludera pas. Pour gagner la confiance, il faut se résigner à gouverner. Chacun le répète depuis quatre ans. Est-il impossible qu'on n'en comprenne pas seulement la nécessité théorique ?

L'exemple de l'industrie de la chaussure, et d'un processus de désorganisation financière qui est en contradiction flagrante avec les résultats heureux enregistrés sur le plan de l'organisation technique, est frappant. Mais toutes les branches de l'activité économique française sont aujourd'hui touchées. Il est urgent de s'en rendre compte.

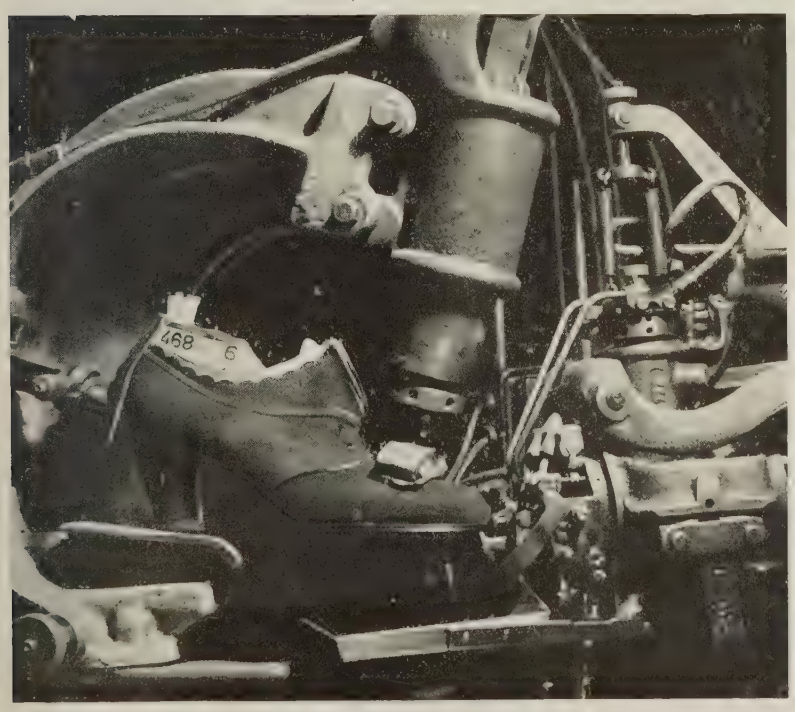

FINISSAGE : UNE MACHINE FAIT BRILLER LA TRANCHE DE LA SEMELLE.

LA PEINTURE, SEULE OPÉRATION FAITE A LA MAIN EN EUROPE.

M. Martinaud-Déplat, Pr[t] du parti R. S.

M. Henri Queuille prononçant son discours.

M. Mitterand, chargé de l'Information.

M. HENRI QUEUILLE FAIT APPEL A L'UNION

Dans un discours qu'il a prononcé au Cercle républicain, où il était l'hôte des radicaux de la Seine, M. Queuille a évoqué les périls auxquels son gouvernement a dû faire face. Soulignant les entraves apportées par les grèves politiques à l'effort de salubrité entrepris, il a dénoncé les « calculs criminels » du parti communiste, qui a décidé « la destruction des instruments de travail de la classe ouvrière ». Ayant marqué la ferme résolution du gouvernement d'en finir avec cette menace « dirigée contre la patrie et contre la République », M. Queuille a fait appel à l'union de tous les républicains raisonnables pour préserver les droits et les libertés qui sont les formes mêmes de notre civilisation.

Armando Paez Torrès (Argentine), 1[er] prix.

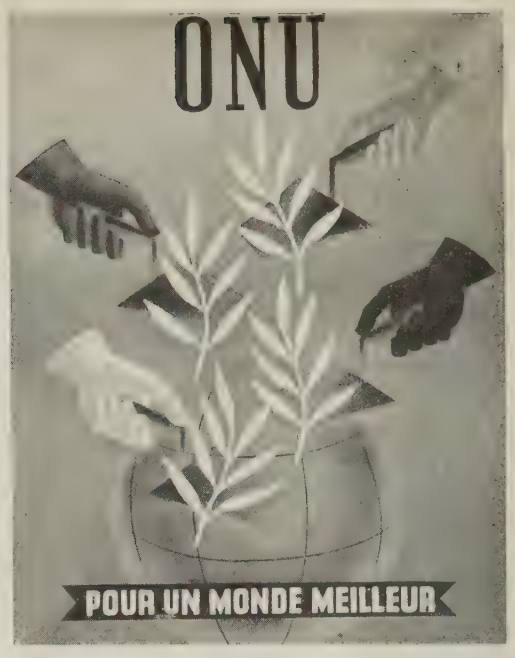

Jean-Norbert Bacheré (France), 2[e] prix.

AFFICHES POUR L'O.N.U.

Parmi plusieurs centaines de projets, un jury international présidé par M. Adolfo Costa du Rele, ambassadeur de Bolivie, a désigné les meilleures affiches des Nations Unies pour l'année 1948. Le premier prix sera bientôt édité par l'Information des Nations Unies et distribué dans le monde entier.

Albert Sétala (Belgique), 3[e] prix.

E. C. Britto (Brésil).

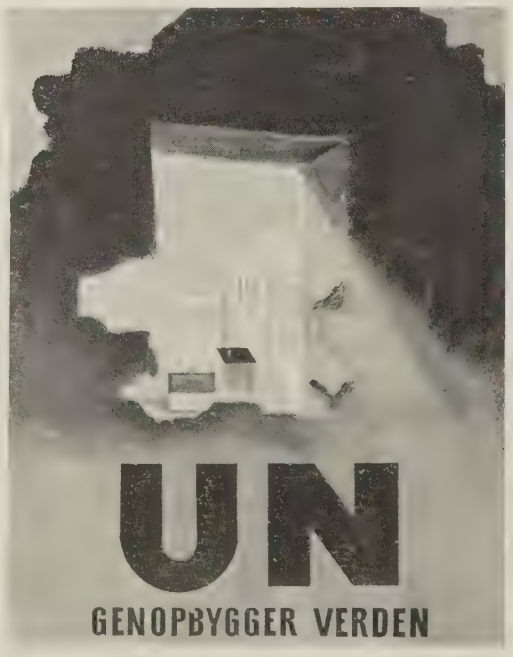

Hage Rasmussen (Danemark).

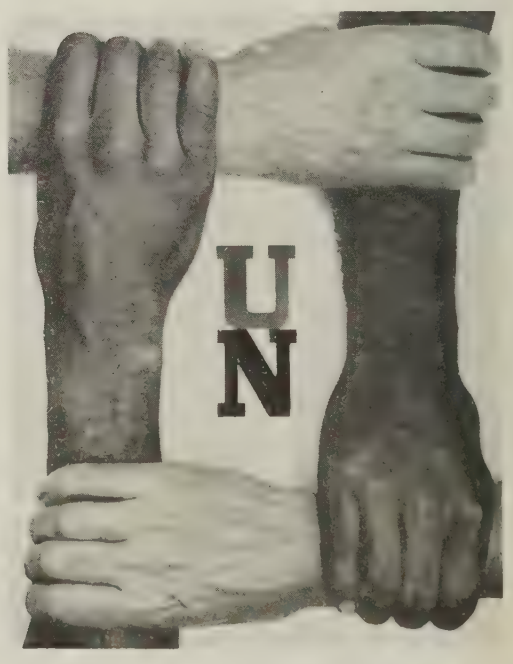

Raymond Périman (Etats-Unis).

SCIENCE ANTHROPOMÉTRIQUE ET IDENTITÉ JUDICIAIRE

par ROBERT COULOM

UN très grand nombre des problèmes qui se posent, aussi bien au point de vue judiciaire qu'au point de vue policier, sont les problèmes d'identification.

Cette simple remarque permet de se faire une idée du genre de question qu'on soumet chaque jour au Service de l'Identité judiciaire.

Dans une société parfaite — ce qui ne veut pas dire dans une société où les gens seraient plus libres que dans nos sociétés imparfaites d'Occident — tous les gens auraient leur fiche signalétique comme ils ont leur état civil. De cette façon, quand un personnage présumé disparu reparaîtrait après des années pour réclamer sa part d'une succession ou pour toute autre cause, rien ne serait plus facile que de lui rendre justice ou, au contraire, de le confondre.

Actuellement, le Service de l'Identité judiciaire n'est outillé qu'en ce qui concerne les délinquants. Mais il est outillé de telle sorte que toute personne qui a été écrouée (ou qui a été simplement arrêtée par la Police judiciaire) fait l'objet d'un portrait signalétique si précis qu'en cas de nouvelle arrestation elle est identifiée avec une certitude absolue.

PORTRAITS SIGNALÉTIQUES NOUVELLE FORMULE

C'est la section anthropométrique du service qui procède aux opérations nécessaires. La méthode qu'elle emploie est d'une grande précision et d'une extrême rigueur.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, un portrait anthropométrique est constitué essentiellement par des chiffres: « Quel signe des temps! », dirait un philosophe... Un portrait à l'époque de La Tour, c'était une œuvre d'art ; à l'époque de Nadar, le prince des photographes, c'était le résultat compliqué d'une suite d'opérations chimiques; de nos jours, c'est une équation: $x=21354\ 15253$.

Qu'on ne s'y trompe pas, cela ne veut pas dire qu'au Service de l'Identité judiciaire on ne photographie pas les sujets. La section anthropométrique est dotée, au contraire, d'un matériel très moderne qui permet de prendre sur un même film trois photographies du sujet (profil droit, face et trois quart gauche) ainsi que celle d'un cartouche où sont portés son nom, un numéro d'ordre et la date de l'opération. Mais la photographie d'un personnage, tout en ayant une grande valeur documentaire et pratique, n'est jamais que son portrait à une époque et dans des circonstances données. Tout en gardant dans ses casiers les clichés de toutes les photographies prises, la section anthropométrique ne juge même pas utile d'en faire figurer une épreuve sur ses portraits signalétiques.

Le relevé descriptif du signalement d'un personnage, la liste de ses mensurations, celle de ses marques particulières et de ses cicatrices ne manquent pas non plus d'intérêt. Aussi les note-t-on sur une fiche alphabétique qu'on classe ensuite *phonétiquement,* de telle sorte qu'un sujet nommé, par exemple, Paul Froment se trouve classé sous la dénomination phonétique « Fromanpol ». Mais la plupart des renseignements figurant sur ces fiches sont sujets, au cours des années, à bien des variations. C'est pourquoi on a gardé l'habitude de noter sur toutes les fiches anthropométriques un certain nombre de caractéristiques qui constituaient les bases du système Bertillon et qui présentent l'avantage immense d'être en pratique constantes, du moins chez les adultes... Il s'agit de cinq *constantes osseuses* : 1° *longueur de la tête,* de la racine du nez à l'occiput ; 2° *largeur de la tête,* d'une tempe à l'autre ; 3° *diamètre zygomatique,* ou diamètre maximum, mesuré de face, d'une pommette à l'autre ; 4° *longueur du médius gauche ;* 5° *longueur de la coudée gauche,* la coudée représentant la distance de l'extrémité du coude à celle du médius.

NOUVEAU CLASSEMENT DES TYPES D'EMPREINTES. — Type en E : *figure à 3 deltas. Les lignes évoluent entre les 3 branches d'un E.*

LES EMPREINTES DIGITALES

Mais, en fait, le vrai portrait signalétique du sujet est établi d'après ses empreintes digitales. On en comprend aisément les raisons : depuis le troisième mois de la vie intra-utérine, le dessin (nous ne disons pas la grandeur) des empreintes digitales de chaque être humain est immuable : on ne peut le faire disparaître ni par frottement ni par brûlure superficielle ; enfin le professeur Balthazard a calculé que pour trouver deux empreintes présentant 17 caractéristiques communes il faudrait en comparer 17.179.869.184. Or, il estime que chaque empreinte digitale comporte non pas 17, mais 100 points caractéristiques. Enfin le professeur Balthazard a encore calculé qu'en admettant qu'au cours d'un siècle il naisse et il meure sur la terre une moyenne de 5 milliards d'êtres humains « il faudrait un nombre de siècles représenté par 49 chiffres (2 suivi de 48 zéros) pour qu'on ait chance de retrouver deux empreintes identiques ».

Ces chiffres... astronomiques n'ont rien de très surprenant si l'on examine à la loupe ses propres phalangettes. Indépendamment des grandes courbes, des grandes lignes de crêtes papillaires qui s'y dessinent nettement, on y distingue plus d'accidents de terrain que sur une carte d'état-major : ce ne sont que « deltas » (autrement dit angles ou triangles situés au confluent de plusieurs courbes), lacs, îlots, bifurcations simples ou doubles, embranchements, brisures ou arrêts de lignes, points isolés, etc.

Pour établir commodément ce que nous appellerons le portrait digital d'un sujet, on a ingénieusement ramené à cinq types principaux les variétés presque infinies de dessin des empreintes. En affectant au dessin de chaque doigt le numéro du type auquel il correspond, on obtiendra pour chacune des deux mains des nombres tels que 23314, 31225, etc., bref, des nombres compris entre 11111 et 55555. Toute fiche, libellée par exemple : 23314 (main gauche), 31225 (main

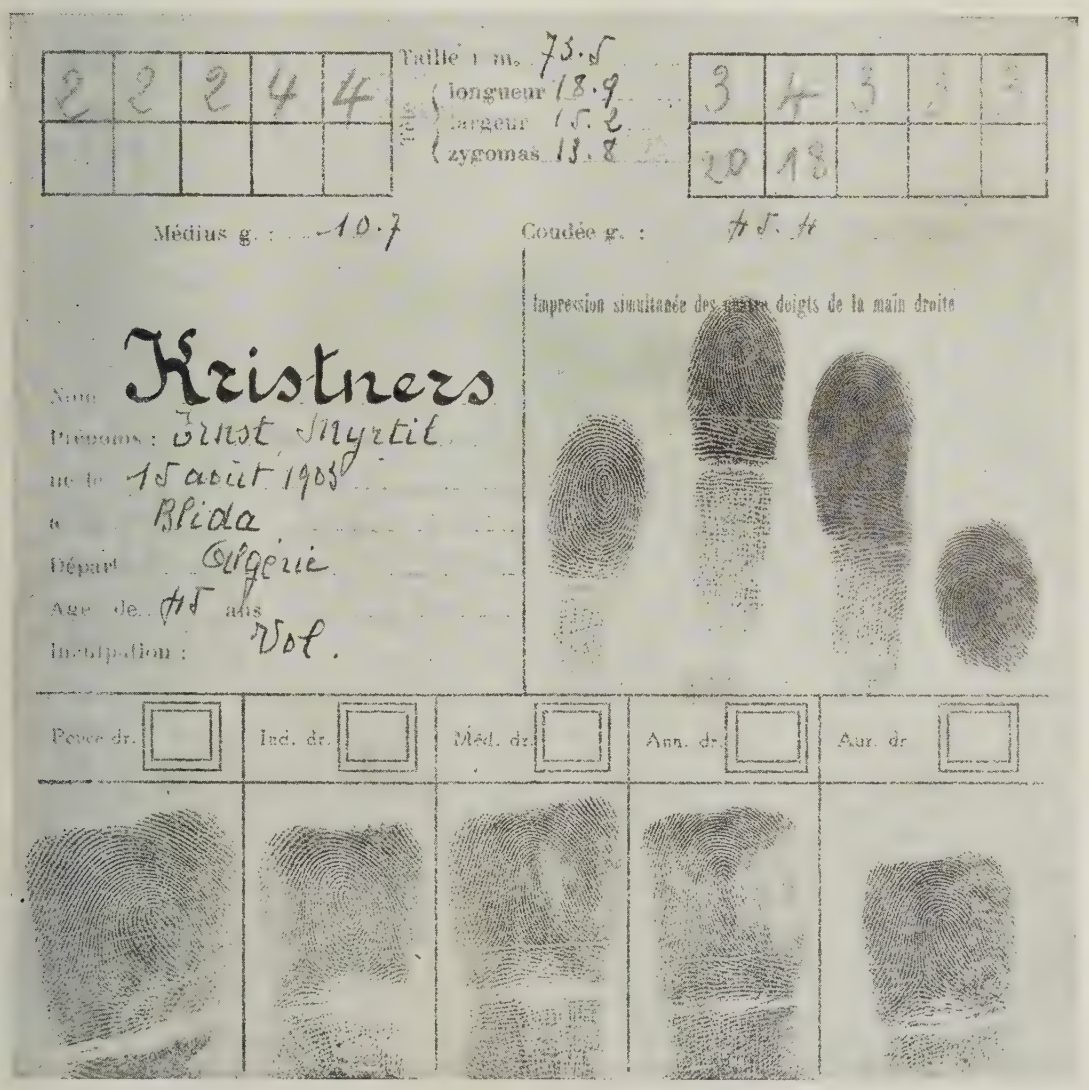

UN PORTRAIT SIGNALÉTIQUE MODERNE EST CONSTITUÉ PAR DES CHIFFRES. — *Classée d'après un système numérique, cette fiche se lit :* Main gauche, 22 244; main droite, 34 333. *En haut, à droite, les nombres 20 et 18 expriment le nombre de crêtes lues sur la ligne de Galton du pouce et de l'index droits.*

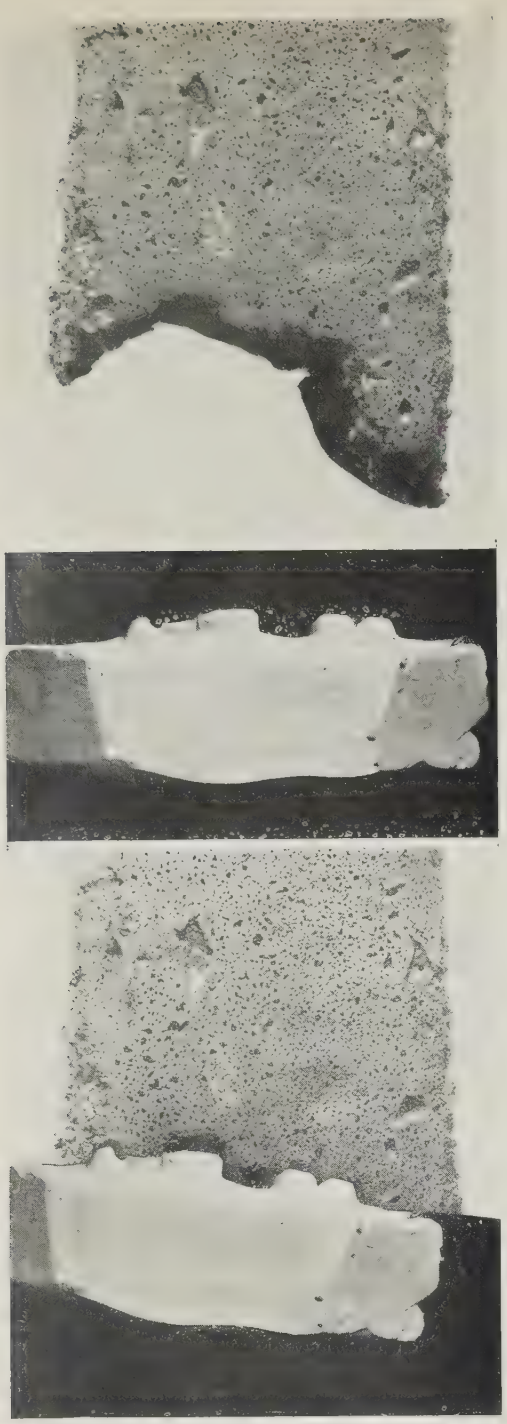

IDENTIFICATION PAR OBSERVATION PURE ET SIMPLE. — *On a trouvé sur le lieu d'un crime un morceau de pain d'épices qui portait des traces de dents* (a). *On prend un moulage d'une partie du maxillaire supérieur du coupable présumé* (b). *La comparaison du moulage et des traces de dents permet de l'identifier sûrement* (c).

droite), trouvera rapidement place dans des casiers disposés suivant le principe de classement suivant :

11111 (M. G.) 11111 à 55555 (M. D.)
11112 (M. G.) 11111 à 55555 (M. D.)

et ainsi de suite.

Voici maintenant quels sont les cinq types de dessin qui servent de base à tout le système et dont les caractères ont été fixés, il y a lieu de le dire, de façon entièrement empirique. Nous avons déjà défini le sens du mot delta ; ajoutons qu'on désigne par l'expression « centre de figure » un point enveloppé par les lignes directrices principales du dessin et qui se trouve, en pratique, à peu près au milieu de celui-ci.

Groupe 1. — Dessin général en forme d'arcs superposés. Pas de delta.

Groupe 2. — Dessin en forme de boucle orientée vers la gauche. Un centre de figure, un delta à droite.

Groupe 3. — Dessin inverse du précédent.

Groupe 4. — Dessin en forme de volute simple tournant soit dans le sens des aiguilles d'une montre soit inversement. Un centre de figure coïncidant avec le point d'enroulement de la spire. Un delta à gauche, un à droite.

Groupe 5. — Dessin en forme de volute double comparable à un S ou à un S inversé. Deux centres de figure. Deux deltas (parfois trois).

Pour plus de sécurité, la section anthropométrique mentionne, pour les pouces et les index, une donnée additive qui présente l'avantage d'être facilement observable à la loupe : il s'agit du nombre de crêtes compris entre le centre de figure et le sommet du delta le plus proche (ligne de Galton). Ce nombre, essentiellement variable suivant les individus, peut aller de 2 à 35.

Ajoutons un dernier détail : la section dactyloscopique du Service de l'Identité judiciaire a créé un nouveau système de classement des empreintes. Ce classement a surtout un caractère pratique, en ce sens qu'il facilite l'identification des empreintes relevées sur les lieux de crimes ou de cambriolages et dont on ne possède parfois que des fragments. Basé sur la ressemblance que présentent les empreintes avec certaines des lettres de l'alphabet (L, S, L renversé, etc.), il comporte vingt-deux types de dessins.

« QUI ES-TU ?... QUEL EST TON PASSÉ ?...

Tous les sujets amenés au service anthropométrique se trouvent dotés à l'issue de leur visite : 1° d'un portrait signalétique établi d'après le dessin de leurs empreintes et classé d'après un système numérique ; 2° d'une fiche alphabétique classée d'après un système phonétique. On comprend qu'en cas de nouvelle arrestation du sujet ce double classement permette de répondre aisément à la question : « Qui est ce personnage ? », même si ce dernier s'efforce de dissimuler son identité ou de la camoufler plus ou moins adroitement.

Il permet également de répondre à la question : « Quels sont les antécédents judiciaires complets du personnage ? » En effet, dans une immense salle cloisonnée, éclairée comme un atelier de photographe par une série de verrières obliques, se trouve le répertoire de ce qu'on appelle les *sommiers judiciaires*.

Sur fiches individuelles, établies au nom de chaque délinquant, ces sommiers centralisent toutes les condamnations prononcées non seulement dans le département de la Seine, mais dans la France entière et dans l'Union française, par toutes les cours et tous les tribunaux civils et militaires. Chaque jour le service des sommiers établit ou complète environ 2.500 fiches et répond à plus de 3 000 demandes venant de la France et de l'étranger. « Nos actes nous suivent », disait Paul Bourget : ils nous suivent, en tout cas, jusqu'au troisième étage du palais de Justice.

MAIS COMMENT IDENTIFIER LES CHOSES ?

Quand il ne s'agit plus d'étudier des êtres humains, mais des objets, des choses, un grand nombre des questions qu'on soumet aux experts du Service de l'Identité judiciaire se ramènent, en dernière analyse : 1° à des constatations d'identité pure et simple (telle empreinte digitale relevée sur le lieu d'un crime appartient-elle à tel sujet ?) ; 2° à des comparaisons (quelle différence y a-t-il entre les traces d'un coup de feu tiré à travers une étoffe à une distance de 25 centimètres et les traces d'un coup de feu tiré à 1 mètre ?).

Mais il arrive souvent qu'on s'adresse au Service de l'Identité judiciaire pour des enquêtes d'un caractère moins limité : on lui demande, par exemple, dans quelles conditions (distance, trajectoire de la balle, position des antagonistes) un coup de feu a pu être tiré ; dans un cadre plus vaste, on lui demande si tel document a été falsifié et, dans l'affirmative, par quels moyens.

L'OBSERVATION DIRECTE SERAIT SOUVENT IMPUISSANTE SANS LA PHOTOGRAPHIE

Comme bien l'on pense, il est assez rare que l'observation pure et simple fournisse des conclusions intéressantes. C'est pourtant ce qui peut arriver quand on veut établir si c'est un instrument donné, tel qu'une pince, qui a servi à une effraction. On compare simplement les dentelures et les irrégularités de l'instrument avec les traces laissées dans la serrure forcée (ou, plus exactement, avec le moulage qu'on en aura pris).

Mais, le plus souvent, l'observation directe a besoin d'être complétée par des méthodes de laboratoires.

Et la photographie est un des procédés qui rendent le plus de services à la recherche en matière judiciaire... C'est grâce à elle qu'on arrive à lire, un par un, la multitude de textes superposés sur un même carbone et dont l'ensemble donne, au premier examen, l'impression d'un grimoire indéchiffrable. On prend, en éclairage frisant et sous des obliquités différentes, plusieurs photos du carbone : sur chaque épreuve, un certain nombre d'éléments ressortent plus nettement que d'autres. Au moyen de l'ensemble des épreuves on s'efforce, en s'aidant du sens, de reconstituer chaque texte.

Très souvent il suffit, d'ailleurs, d'agrandir la photo d'un objet pour pouvoir procéder à des constatations décisives. C'est le cas pour les fausses cartes d'essence, pour les faux tickets de pain. Les différences de dessin, d'encrage et

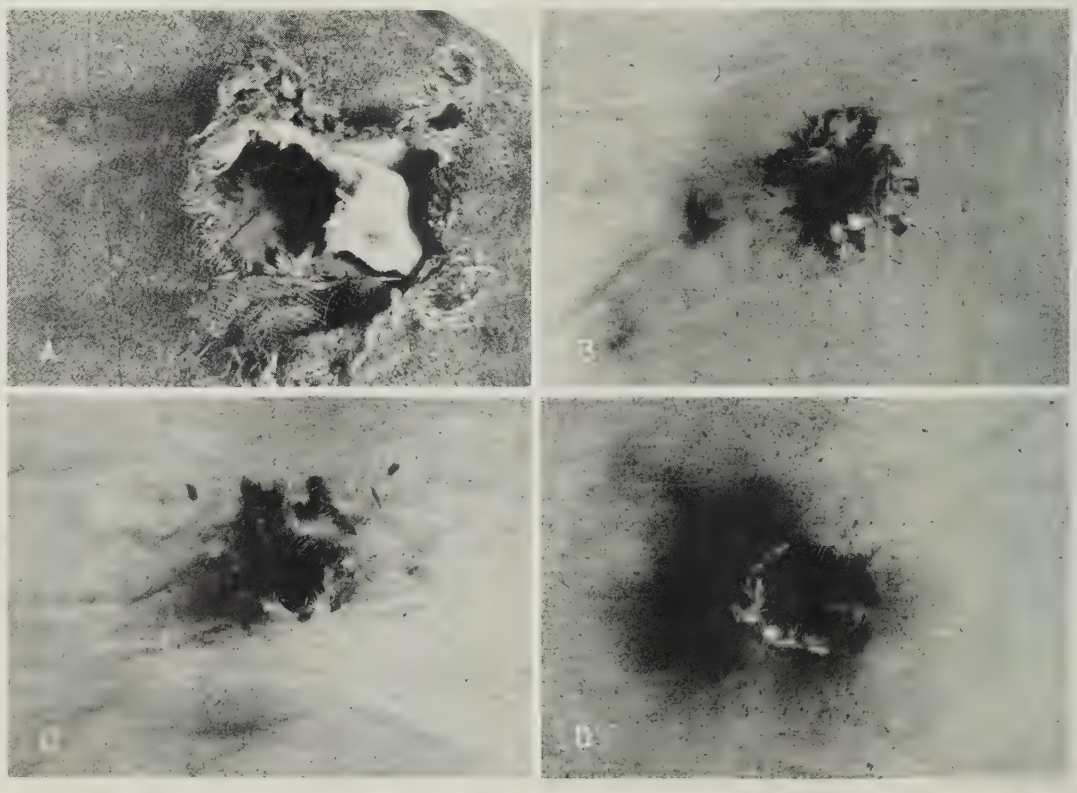

A QUELLE DISTANCE A ÉTÉ TIRÉ LE COUP DE FEU MEURTRIER ? — *La photographie* (a) *représente l'orifice produit par le coup de feu dans la casquette de la victime. Les photographies* (b, c, d) *représentent les orifices produits dans un tissu analogue à celui de la casquette par des coups de feu tirés avec des projectiles de même type à des distances respectives de 1 m. 50 et de 25 centimètres. La comparaison des orifices a permis de conclure que le coup de feu initial avait été tiré « au plus à 50 centimètres ».*

TICKETS VRAIS ET FAUX. — *Un simple agrandissement photographique décèle immédiatement des différences considérables entre un ticket vrai* (à gauche) *et un ticket faux* (à droite). *Comparer notamment le quadrillage du 4, la place de la lettre M par rapport au chiffre 4 et, par rapport au cadre supérieur, l'empâtement du nombre 46 dans le ticket faux, des détails dans le dessin ornemental.*

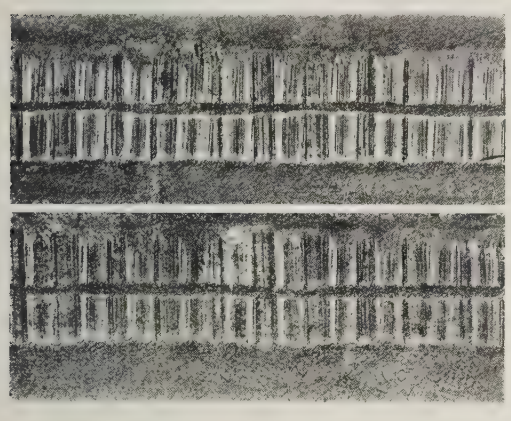

UNE BALLE A-T-ELLE ÉTÉ TIRÉE PAR L'ARME QUI A ÉTÉ ABANDONNÉE SUR LES LIEUX D'UN CRIME ? — En haut, *le déroulement, très agrandi, de la balle. Le sillon central correspond à la gorge de la balle (qui a été déroulée plusieurs fois).* En bas, *le déroulement de la balle de comparaison, tirée au moyen de la même arme. Il y a identité complète entre les rayures et les stries laissées sur les deux balles par le canon de l'arme.*

d'impression qu'ils offrent avec les vrais apparaissent de façon parfois saisissante après agrandissement. C'est le cas aussi pour les faux timbres. A l'heure actuelle, les grandes nations procèdent au dentelage de leurs feuilles de timbres au moyen de machines qui reviennent à un prix exorbitant et qui perforent d'un seul coup l'ensemble de chaque feuille et, par conséquent, le pourtour de chaque timbre. Quand l'opération a été effectuée autrement que par ces machines, les agrandissements photographiques le révèlent — aux angles notamment — et cela quelle qu'ait pu être l'habileté des faussaires.

C'est encore par agrandissement photographique qu'on détermine les caractéristiques des machines à écrire, de façon à établir, par exemple, si un texte a été tapé sur une machine donnée ou si un additif n'a pas été porté sur un document au moyen d'une autre machine que celle qui a servi pour l'original. A un moment donné de son existence une machine à écrire a des caractéristiques aussi nettes que celles d'un visage : hauteur de frappe des lettres, défauts et différences d'usure des caractères, défauts d'encrage, etc.

Le même moyen photographique permet d'établir si une balle a été tirée par une arme donnée (à condition que celle-ci n'ait pas servi ensuite, du moins d'une façon prolongée). On déroule la cartouche, ce qui signifie techniquement qu'on en relève l'empreinte sur une plaque de plomb (où on la fait pivoter devant l'objectif grâce à un ingénieux porte-balles, imaginé par Bayle) ; on la photographie ; on tire dans du coton, au

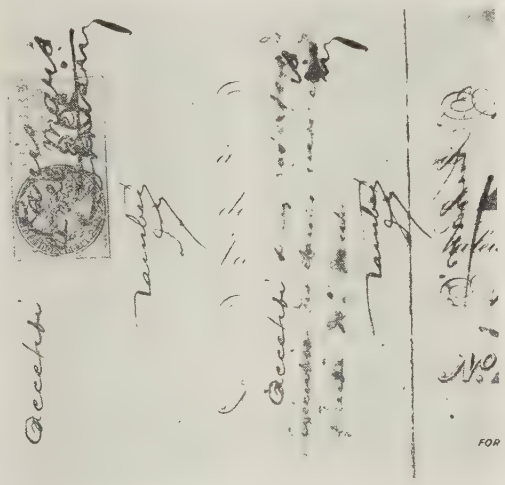

PHOTOGRAPHIE SOUS RAYONS ULTRA-VIOLETS. A gauche, *traite suspecte.* A droite, *photographie de la même traite, par ultra-violets, après décollage du timbre et traitement chimique. Au lieu d'*accepté *on peut lire :* accepté sous réserve d'exécution des clauses insérées dans l'acte de vente.

moyen de la même arme, une cartouche de comparaison ; l'ayant photographiée à son tour, on agrandit les deux épreuves : la comparaison des rayures laissées le long des deux cartouches par le canon de l'arme incriminée donne la solution du problème.

Il n'est pas jusqu'aux réactions chimiques de la photographie qui ne soient utilisables en matière judiciaire : c'est ainsi qu'un lavage sur traite, sur chèque ou sur timbre, lavage pourtant invisible à l'œil nu, apparaîtra souvent de façon très nette sur le négatif d'une simple photo. Il est juste de dire qu'on obtiendra généralement des résultats bien meilleurs en prenant ces photos en lumière infra-rouge ou sous rayons ultra-violets.

OU LA SCIENCE TRIOMPHE...

Quant à la chimie proprement dite, elle rend d'immenses services aux techniciens de l'Identité judiciaire. C'est au moyen de réactifs chimiques qu'on fait « remonter » des textes grattés ou lavés, qu'on analyse les encres, les peintures, les taches d'origine humaine ou végétale, les poussières, etc.

En provoquant, par exemple, un précipité bleu de Prusse de ferrocyanure ferrique sur une tache suspecte maculant un vêtement, on a la certitude que c'est d'une tache de rouille et non d'une tache de sang qu'il s'agit.

Le sang étant, si l'on ose dire, une des matières premières du crime, on ne sera pas surpris que le laboratoire de chimie du Service de l'Identité judiciaire ait à faire de multiples enquêtes concernant : 1° *l'origine humaine ou animale du sang* (à la campagne, par exemple, un criminel essaiera de se tirer d'affaire en attribuant au sacrifice d'un poulet les taches de sang relevées sur son couteau) ; 2° *son origine anatomique* (combien de criminels expliquent par un saignement de nez la présence sur leurs vêtements de taches suspectes, provenant en réalité du sang de leur victime) ; 3° *des comparaisons de groupes sanguins* (la preuve de l'innocence d'un inculpé sera faite si l'on établit, par exemple, que le sang suspect dont les taches ont été relevées sur lui n'appartient pas au même groupe sanguin que celui de la victime).

Pour déterminer l'origine humaine ou animale du sang, le Service de l'Identité judiciaire n'emploie ni l'ancienne méthode, basée sur l'examen et la mensuration des globules, ni la méthode basée sur l'anaphylaxie, qu'il juge toutes deux trop incertaines. (1)

Il leur préfère une technique plus sûre, celle des *sérums précipitants.* En traitant du sérum de lapin au moyen de sérums d'origines diverses (homme, cheval, chien, poulet, etc.), on obtient chaque fois une préparation qui, mise au contact de sang provenant de la même origine, produit un précipité floconneux ayant la forme d'un anneau. Cette méthode a l'important avantage de n'exiger pour être applicable que des quantités de sang infinitésimales.

Pour être *renseigné sur l'origine anatomique du sang,* pour savoir, par exemple, si un sang donné a coulé au contact d'une muqueuse (comme c'est le cas pour un saignement de nez) ou s'il a jailli d'une artère (comme c'est le cas après un coup de couteau), on examine au microscope s'il a entraîné ou non des cellules, autres, bien entendu, que ses propres globules. Si l'examen est négatif, le sang est d'origine artérielle : dans le cas contraire, l'étude des cellules entraînées permet de déterminer au contact de quelles muqueuses il a coulé.

Enfin, c'est dans le laboratoire de physique du Service de l'Identité judiciaire qu'un grand nombre de problèmes reçoivent leur solution, grâce en particulier à la *spectrographie* et à l'utilisation des *rayons ultra-violets.*

La spectrographie permet de photographier les raies produites par la décomposition de la lumière émise par les corps gazeux ou par les corps liquides et solides portés à l'incandescence quand on fait passer cette lumière à travers un système dispersif (prisme ou réseau).

Par la comparaison des raies, la spectrographie permet, par exemple, d'établir si des plombs trouvés dans le corps d'une victime correspondent à des plombs saisis chez le meurtrier présumé. Elle permet des réponses décisives quand l'analyse chimique hésite (c'est ce qui arrive pour les encres).

Quant à la lampe de Wood, lampe à vapeurs de mercure génératrice de rayons ultra-violets, c'est une inquisitrice impitoyable en matière de falsification de documents, de maquillage de tableaux ou de meubles, etc. Sous ses rayons se produisent des phénomènes de fluorescence qui constituent, dans bien des cas, la signature éclatante de la fraude ou du crime.

Comme il n'y a pas de cloisons étanches entre les différentes sections du Service de l'Identité judiciaire, il arrive très souvent que chimistes et physiciens apportent chacun leur pierre à la solution d'un même problème. La détermination de la date de fabrication d'un tissu, par exemple, rendue possible par l'étude physique et l'analyse chimique des fibres entrant dans sa composition, a servi à confondre des commerçants peu scrupuleux qui vendaient à des prix d'après guerre des tissus faussement garantis d'avant guerre.

En définitive, le moment est venu de rajeunir la vieille allégorie qui a inspiré le pinceau de Prud'hon : *la Justice et la Vengeance poursuivant le Crime,* et de substituer à la figure un peu mélodramatique de la Vengeance celle à la fois plus vivante, plus sympathique et plus agissante de la Science.

---

(1) On sait que l'anaphylaxie est un phénomène inverse de celui de l'immunisation et par lequel le fait d'introduire dans un organisme (celui d'un cobaye, par exemple) une certaine dose d'une substance donnée (sang humain, sang de lapin ou sang de cheval) rend cet organisme plus sensible aux effets ultérieurs de cette substance.

LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

Une histoire de Pie IX

S'IL fallait choisir dans tout le XIXe siècle le règne d'un des souverains d'Europe dont l'histoire soit particulièrement représentative, auquel s'arrêterait-on ? Ce ne serait sûrement pas un des règnes français : ils sont, au siècle dernier, trop nombreux et trop divers ; pour ne pas dire contradictoires, avec toutes les révolutions qui les entrecoupent. On serait plutôt tenté par le règne de la reine Victoria, si long, si majestueusement balancé au rythme alterné de la politique whig et tory. Mais l'Angleterre est malgré tout un monde un peu à part. Elle n'est pas au cœur de l'Europe. Alors, le règne de François-Joseph ? Le dernier grand règne Habsbourg, une histoire suprême, marquée de tragédies, de Mayerling à Sarajevo... Mais c'est une histoire qui déborde sur le siècle suivant. Dans l'espace, c'est bien le centre européen, et même en son point critique ; dans le temps, on glisse entre deux époques.

Non, il n'y a pas à hésiter. Le grand règne du XIXe siècle, dont il couvre à peu près le tiers, et juste au milieu, l'un des plus mouvementés, ce n'est celui ni d'un roi ni d'un empereur, mais d'un pape. C'est le pontificat de Pie IX. Il n'y en a pas de plus long, paraît-il, dans l'histoire du Saint-Siège. Et ses trente-deux années (1846-1878) comprennent les deux dates critiques du siècle, 1848 et 1870. Ce n'est pas assez de dire d'ailleurs que ces deux dates y sont comprises, elles sont décisives dans cette histoire même, et la seconde marque un événement qui change la figure de l'Europe : la fin du pouvoir temporel des papes. Pie IX est le pontife qui a perdu les Etats romains. Ses prédécesseurs y régnaient depuis que le Saint-Siège en avait reçu la donation, c'est-à-dire depuis le temps de Pépin le Bref. Un monde ancien, à ce tournant d'entre 1848 et 1870, cède à un monde nouveau, qui va devenir le nôtre. Le pontificat de Pie IX est au centre de cette évolution.

M. Fernand Hayward, qui s'est spécialisé dans l'histoire de l'Eglise, lui consacre un livre fort attrayant, *Pie IX et son temps* (Plon). La date de cette publication est bien choisie. Nous voici au centenaire d'un des épisodes les plus célèbres de la vie de Pie IX, la fuite de Rome à Gaète, en novembre 1848.

Il y avait deux ans que le cardinal Mastaï avait été élu pape. Son prédécesseur, Grégoire XVI, s'était montré un souverain conservateur, obstinément opposé à toute réforme. Pie IX, à son avènement, gagna une popularité immédiate en ouvrant la voie au libéralisme. Son premier geste fut la mise en liberté des prisonniers politiques, mesure qui déchaîna l'enthousiasme. Comment, en moins de deux ans, l'effervescence populaire fit naître un climat insurrectionnel, c'est la première partie de l'histoire que retrace M. Hayward. Dans l'année de fièvre 1848 la révolution battait son plein à Rome. Le premier ministre du souverain pontife tombait sous un coup de poignard. Le 24 novembre, avec la complicité de l'ambassadeur de France et du ministre de Bavière, Pie IX, en simple soutane noire, s'évadait du Quirinal par une porte dérobée et gagnait les Etats du roi de Naples. Il allait résider plus d'un an à Gaète, en attendant de pouvoir rentrer dans Rome pacifiée par les troupes françaises.

Dès lors, c'est la politique conservatrice qui l'emporte. Pie IX sera désormais le pape du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta cura*. Protecteur des ultramontains, il soutient Louis Veuillot contre Montalembert et ses amis. Au fond de l'affaire, il y a la question romaine. La jeune Italie naît alors. L'enjeu de la révolution de 1848 à Rome était de déposséder le pape de sa puissance temporelle au profit de l'Etat italien en formation. Pie IX a reconquis sa ville et ses Etats au printemps de 1850. Il ne veut plus les perdre. Cependant, le monde moderne en mouvement monte de toute part autour de lui. En Italie, c'est le progrès parallèle de la maison de Savoie et de l'esprit révolutionnaire qui fermente autour de Garibaldi. En France, c'est le catholicisme libéral et, bien plus, les progrès de l'athéisme, que signale notamment, en 1863, la publication de la *Vie de Jésus,* de Renan. Pie IX se dresse de toutes ses forces pour endiguer ce flot. Il ne pourra pas empêcher que Rome lui soit enlevée, le 20 septembre 1870, en dépit de l'héroïsme des zouaves pontificaux, où l'on sait que de nombreux Français étaient combattants.

C'est un des traits de cette histoire que la France y soit sans cesse présente. Les armées de Napoléon III interviennent sur les champs de bataille d'Italie pour aider la monarchie de Savoie à se libérer de la domination autrichienne. Mais les Français, diplomates, militaires, écrivains, sont nombreux aussi à Rome pour prendre part aux combats politiques ou doctrinaux que soutient Pie IX. Il y a là une histoire multiple, parfois compliquée, souvent pittoresque. Le vieux monde qui peu à peu se défait est composé de mille choses anciennes qui se mêlent curieusement aux nouvelles. Songez que la Rome de Pie IX est encore, à peu de chose près, celle du président de Brosses et de Stendhal. L'installation de l'éclairage au gaz est un des événements du pontificat. Le royaume de Naples existe encore, et plus d'une scène de l'exil à Gaète permettrait de dire, malgré le respect dû au Saint-Siège, que ce drame d'histoire prend parfois des aspects d'opérette. L'amateur de petite histoire lira sans se lasser le livre de M. Fernand Hayward, fourmillant de personnages et d'anecdotes parmi les décors les plus colorés.

Et la grande histoire ne perd pas ses droits pour autant. Le pontificat de Pie IX, c'est l'ouverture sur l'époque contemporaine. C'est le début de l'épisode d'histoire de l'Eglise qui aura son dénouement aux Accords de Latran. C'est aussi, avec le dogme de l'Immaculée Conception, le commencement de la renaissance spirituelle et doctrinale qui va briller dans l'Eglise des XIXe et XXe siècles.

L'histoire de Pie IX est beaucoup plus que l'histoire d'un pape et même d'une époque : c'est comme un grand chapitre charnière dans le monde en marche.

LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

L'Etat de siège

LA première qualité d'un spectacle dramatique étant la vie, la vie toute chaude, substantielle et palpable, sculptée en pleine chair souffrante et non laborieusement reconstituée par une opération de l'esprit à grands renforts de sels colloïdaux, je commencerai par déclarer que *l'Etat de siège*, de M. Albert Camus, actuellement en représentation au théâtre Marigny, n'est pas, ne saurait être une bonne pièce. Dans le roman du même auteur intitulé *la Peste,* et d'ailleurs fort différent de sa nouvelle œuvre théâtrale, le philosophe desservait le romancier. Aujourd'hui, je vois bien, dans *l'Etat de siège,* le polémiste, le philosophe, l'essayiste, l'écrivain ; je ne vois pas le dramaturge. Dans un avant-propos, M. Camus a expliqué son dessein en ces termes : « Il ne s'agit pas d'une pièce de structure traditionnelle, mais d'un spectacle dont l'ambition avouée est de mêler toutes les formes d'expression dramatique, depuis le monologue lyrique jusqu'au théâtre collectif, en passant par le jeu muet, le simple dialogue, la farce et le chœur. »

Cette ambition était louable et digne à la fois d'Albert Camus et de son metteur en scène J.-L. Barrault. Elle n'a malheureusement été réalisée qu'à l'état d'ébauche fumeuse, où se perdent les efforts de l'un et de l'autre. Pourquoi ? Parce que malgré tout le talent de Camus sa symbolique reste froide. Sauf en de rares instants, nous ne sommes jamais pris par les personnages, trop schématiques, par l'action, trop dispersée. Les éléments d'intérêt, pourtant indéniables, au lieu d'être fortement axés autour d'un drame individualisé, se répandent au hasard de scènes valables en soi, mais qui semblent découpées au petit bonheur, et à qui, parfois, le seul style fait passer le niveau des revues de cabaret. On y retrouve à peu près tous les thèmes de la philosophie de l'absurde, chère à l'auteur, et ces thèmes sont imbriqués dans les misères propres à l'époque : cela va de la paperasserie supercourtelinesque aux queues devant les boutiques, à l'ordre qui remplace la justice, à la collaboration, à la Résistance, aux camps de concentration et aux fours crématoires. Ajoutez à cela la méfiance des femmes pour les idées, la primauté accordée par elles aux mouvements du cœur, leur dédain de la hauteur d'âme au bénéfice de la sécurité quotidienne, et puis ce vieux thème biblique en vertu duquel il suffit non seulement que l'homme bannisse la peur pour triompher de tous les obstacles, mais surtout qu'un seul homme se sacrifie pour sauver une ville entière. Voilà bien des propos à développer, il y en a d'autres, il n'y en a que trop, et la littérature s'en mêle, et l'attention se fatigue, retenue seulement çà et là par une tirade à effet, un mot cruel, par les singularités d'une mise en scène qui tient de la gageure. Disons-le tout net ! M. Albert Camus habille mal son petit monde d'abstractions ; si *l'Etat de siège* intéresse par moment, je ne vois pas qu'il puisse passionner.

Je m'aperçois que je n'ai pas encore dit un mot de l'action proprement dite. Mais y a-t-il une action ? Théâtre collectif, me répondra M. Camus. Je le veux bien, mais que la collectivité soit vivante, dégage son émotion de masse. Il y a des exemples de ce genre d'expression dramatique : l'admirable *Cromedeyre le Vieil,* de Jules Romains, entre autres. Rien de pareil dans *l'Etat de siège*. Nous sommes à Cadix. Une comète passe dans le ciel, la population est affolée et tombe à genoux, à l'exception d'un vagabond, pied bot et ivrogne, qui répond au joli nom de Nada (« rien » en espagnol) et figure une sorte de nihiliste farceur. La comète disparaît, la joie renaît, le gouverneur de la ville défend que le mot même de comète soit prononcé par ses administrés. Il ne s'est rien passé. Voire ! La comète annonçait un épouvantable malheur, comme un astrologue de comédie l'a laissé entendre. C'est la peste. Elle arrive au sommet d'un échafaudage placé là opportunément. Elle se présente sous l'apparence d'un sous-officier en uniforme de la Reichswehr. Ledit sous-officier demande au gouverneur de lui remettre ses pouvoirs. Celui-ci, « pétainiste » accompli, accepte. Dès ce moment, la ville, au pouvoir de la peste, subit une série de discours bien sentis, d'un ton très national-socialiste, une autre série de décrets du même tonneau : couvre-feu, ausweiss, cartes de rationnement, certificats de vie et de santé, etc. Le feldgrau pesteux est assisté d'une « souris grise » sensible à la beauté masculine et de quelques auxiliaires du plus pur style S. S. Il sévit et supprime les malheureux habitants de Cadix, jusqu'au moment où le vaillant Diego, résistant sans peur et sans reproche, galvanise ses concitoyens et se sacrifie pour leur salut. Sur quoi le gouverneur revient, décore à tour de bras et la vie recommence. Autour de ce thème s'enroulent quelques épisodes sentimentaux trop sommairement traités pour relever la qualité humaine du propos. Restent divers morceaux de bravoure d'une forme brillante, principalement ceux que l'auteur a mis dans la bouche de la peste, des mots à l'emporte-pièce, des aperçus d'une intelligence aiguë sur l'état du monde, et qui font penser à certains éditoriaux de *Combat* lorsque M. Camus en était le rédacteur en chef. Restent aussi — et voilà qui étonne chez un philosophe — maints développements d'une belle cadence, mais sans rapport avec

la progression de la pièce même, et qu'on ne peut qualifier que « de laïus ».

Quelle est la part de M. Jean-Louis Barrault dans ce qu'il faut bien appeler un échec sur le plan esthétique ? Disons d'abord que sa mise en scène est surprenante. Surprenante d'abord par sa virtuosité. Les nombreux personnages vont, viennent, courent, entrent, sortent, se prosternent, montent à des échelles dans un papillonnement qui, très vite, charme moins qu'il ne lasse. Tout cela réglé sans défaut, calculé infailliblement. Coups de gong — sans raison suffisante — mitraillades, gémissements de sirènes, jeux d'ombres et de lumières se succèdent à un rythme accéléré. Rien n'a été épargné pour frapper la sensibilité du spectateur, rien, hélas ! et nous n'en demandions pas tant. Jamais peut-être il ne nous avait été donné de comprendre aussi clairement que le mieux est parfois l'ennemi du bien. Il n'est pas jusqu'à ce décor de Balthus qui, suggestif tant que l'on voudra si on le considère indépendamment de la pièce, n'aggrave la situation par son caractère d'irréalité.

Il m'est bien agréable, après cette dure mais nécessaire mise au point (il y va de l'avenir du théâtre en général et de l'avenir dramatique de MM. Camus et Barrault en particulier), il m'est bien agréable, dis-je, de n'avoir à distribuer que des éloges aux interprètes. J.-L. Barrault a véritablement réussi à former une troupe homogène, vibrante, animée d'un profond amour de son métier et qui sauverait, le cas échéant, les causes les moins défendables. M^me^ Madeleine Renaud a, une fois de plus, montré l'étendue de ses ressources en faisant alterner dans son jeu finesse, douceur, séduction et, pour tout dire, une humanité frémissante qui la place au tout premier rang des comédiennes de son temps. M. Pierre Brasseur, dans le rôle de Nada, s'est surpassé lui-même, et ce n'est pas peu dire. M. Pierre Bertin a incarné la peste avec une aisance supérieure, une sèche cruauté, une intelligence qui emportent l'adhésion totale. J.-L. Barrault, enfin, a fait l'impossible pour dominer par ses dons magnifiques un personnage difficile.

MADELEINE RENAUD, JEAN-LOUIS BARRAULT ET MARIA CASARÈS.

LE CINÉMA

PAR DENIS MARION

Goémons
Le Lys de Brooklyn
Le Mur invisible

YANNICK BELLON, l'auteur de *Goémons,* est une jeune fille de vingt-quatre ans. Son père est un magistrat de haut rang, sa mère est reporter-photographe. Son oncle est Jacques Brunius, autrefois assistant de Jean Renoir et auteur de documentaires. Elle fut l'une des premières à faire un stage à l'Institut des hautes écoles cinématographiques.

C'est en ratant le bateau d'Ouessant que lui vint l'idée de *Goémons,* en septembre 1945. A mi-chemin d'Ouessant se trouvent les trois îles de Béniguet, de Kéménas et de Trielen, qui gisent à peine hors de l'eau, à deux heures de bateau. Elle trouva une barque et fit la traversée avec André Bureau, un de ses camarades de l'I.D.H.E.C., muni d'une simple camera Zeiss Ikon à un seul objectif et de quelques mètres de pellicule. A Paris, au retour, elle se présenta à Etienne Lallier, le producteur de *Farrebique* ; elle lui parla de l'île de Béniguet, de ses habitants, de sa lumière, de l'espace, de la mer, du vent ; Georges Rouquier, qui était là, hochait la tête sans rien dire, cherchant seulement sur la carte, au large de Brest, l'emplacement des petites îles.

Son projet accepté, elle effectua un second voyage en juillet et août 1946, puis un troisième l'année suivante.

Les prises de vues furent achevées à la fin de 1947. Yannick Bellon se chargea du montage avec l'aide de l'experte Myriam, qui venait de terminer celui de *Paris 1900.*

A peine le film était-il terminé, après trois ans d'efforts pour vingt-trois minutes de projection, que la Commission française de sélection le retenait pour le Festival de Venise, où il devait recevoir le prix international pour le meilleur documentaire.

J'ai déjà parlé ici-même d'Elia Kazan, qui me paraît le représentant le plus doué de la jeune génération des metteurs en scène américains. Relativement jeune d'ailleurs : il a dépassé la quarantaine et il possède une longue expérience de metteur en scène de théâtre. Le hasard qui préside à la projection des films étrangers a rendu simultanées les sorties de la première et de sa dernière œuvre. Il nous permet une fructueuse comparaison entre elles.

Le Lys de Brooklyn est adapté d'un best-seller qui, pour autant qu'on en puisse juger, paraît appartenir à ce genre de littérature illustré en France par Henri Ardel et Zénaïde Fleuriot. Son intérêt à l'écran consiste uniquement en ce que la protagoniste est une petite fille : les enfants sont aussi photogéniques que les animaux et bien plus que leurs aînés. Etant donné que le scénario n'évitait aucun des poncifs larmoyants que suggère inévitablement une gamine intelligente et sensible se développant dans un milieu pauvre, le grand mérite d'Elia Kazan a été d'abord de choisir une fillette qui ait un visage réellement ingrat (rien de l' « adorable petit ange » incarné par Shirley Temple et tous ses succédanés) et ensuite de la faire jouer avec les attitudes gauches et disgracieuses de son âge. Il réussit ainsi à conférer une authenticité indiscutable et touchante à des scènes qui relevaient de la plus désespérante Bibliothèque Rose.

Le Mur invisible a une tout autre envergure. Le problème de l'antisémitisme, que *Crossfire* abordait de biais, se trouve ici affronté de face et sous sa forme la plus délicate : non pas l'antisémitisme délirant des nazis, dont la bestialité aurait révolté jusqu'à Edouard Drumont, mais l'antisémitisme souriant et de bonne compagnie qui ne se traduit que par une discrimination tacite.

Ce sujet difficile a été traité avec courage et honnêteté en même temps qu'avec un sens des nuances dont le cinéma offre peu d'autres exemples.

En ce qui concerne la réalisation proprement dite, j'ai été surtout frappé par la direction du jeu des acteurs. Dorothy Mac Guire, Gregory Peck et John Garfield ont donné depuis longtemps des preuves de leurs qualités de comédiens ; s'ils paraissent ici meilleurs que dans leurs précédentes créations, la raison en est qu'Elia Kazan ne s'est pas borné à leur faire réciter un dialogue : il a doublé certaines répliques non d'un jeu de scène, mais d'une mimique qui assure le contrepoint du sens apparent des mots en révélant ce qu'ils déguisent. C'est un véritable dialogue muet qui se superpose ainsi au dialogue audible, qui parfois le souligne et parfois le contredit.

UNE SCÈNE PARTICULIÈREMENT ÉMOUVANTE DU FILM DOCUMENTAIRE « GOÉMONS », REPRÉSENTANT UN TRISTE CORTÈGE SUR UNE TERRE DE DÉSOLATION.

PETITES CHRONIQUES

LE PRIX NOBEL DE MÉDECINE

Le Prix Nobel de physiologie et de médecine pour 1948 a été attribué par l'Université de Stockholm à un savant suisse, le docteur Paul Müller, de Bâle. Ce biochimiste, qui s'était spécialisé dans l'étude des corps tannants et des matières colorantes, a effectué de nombreux travaux sur les insecticides.

Le docteur Müller a précisé les propriétés prophylactiques d'un composé synthétique, le « dichlorodiphényltrichloréthane », plus connu dans le monde entier sous le nom de D. D. T.

Cette poudre insecticide, qui détruit les plus nocifs des moustiques, a été largement utilisée durant la guerre par les armées alliées. Elle a permis de faire échapper des millions de soldats et de civils aux épidémies naissantes comme le paludisme, transmis par le moustique anophèle, et la méningite cérébrospinale.

L'EXPOSITION DES « CENT-UNE »

Une exposition féminine franco-américaine de gravure a été organisée, 89, Faubourg-Saint-Honoré, à la Galerie Warriet Hubbard Ayer, sous les auspices du *Club des Cent-Une*.

Cette société, créée en 1927, s'est donné pour objet de propager le goût des beaux livres et de faciliter les relations entre les femmes bibliophiles de France et de l'étranger.

Elle publie des œuvres littéraires d'auteurs français et étrangers, éditées avec le plus grand luxe tant au point de vue de la présentation typographique que du choix des illustrations et de leur reproduction. Ces éditions, rares et très limitées, ne sont pas mises en vente, mais réparties uniquement entre les membres du club.

En 1937, à l'Exposition internationale de Paris, les *Cent-Une* ont obtenu le deuxième prix du Livre d'Art et ont présenté *Suzanne et le Pacifique*, de Jean Giraudoux, illustrations de Laboureur, et le livre de Marco Polo illustré par Mariette Lydis. Enfin, en Suède, cette année même, elles ont exposé *Partage du Midi*, de Paul Claudel, avec ornements typographiques d'Alfred Latour, et cette année aussi, au Portugal, le *Cantique des Cantiques* avec les commentaires de Sainte Thérèse d'Avila, illustré par Michel Ciry.

L'exposition, placée sous le haut patronage des Relations Culturelles Américaines, a été inaugurée par M. Bizardel, directeur des beaux-arts de la Ville de Paris. Elle rassemble des gravures et des reliures dues à des artistes américaines et aussi à des femmes françaises, dont les œuvres seront ensuite exposées vers la fin de l'année à New-York.

GALERIE

"COULEUR DU TEMPS", 9 rue Arsène-Houssaye.
MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

Pour servir à l'histoire de la 2e Inquisition
RETOUR D'AUSCHWITZ
par GUY KOHEN
Un volume de 176 pages
Chez l'auteur :
64, rue Labrouste, 64 — PARIS (XVe)
C. C. P. PARIS 5185-48
En préparation :
ANTHOLOGIE DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ
Un volume de 600 pages dont 100 photos

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

LA VIE MONASTIQUE :

Hautecombe, textes par Dom Bernard Laure, photographies par les moines de l'abbaye (Grenoble, Arthaud, 94 pages). Une monographie qui fait revivre les fastes de ce monastère romantique, immortalisé par Lamartine, et qui est le saint Denis de la maison de Savoie. On y compte une quarantaine de tombes de princes de cette maison. Les sépultures furent violées lors de la Révolution et les bâtiments de l'abbaye, transformés en faïencerie.

Tombant en ruine, l'abbaye exerça sur les voyageurs de l'époque un attrait d'autant plus puissant. La reine Hortense et la duchesse d'Abrantès vinrent la visiter. L'impératrice Joséphine faillit périr dans le lac du Bourget au retour de Hautecombe.

Hautecombe fut acquis par Charles Félix, frère et successeur de Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne. Il le fit restaurer et en prit possession en 1826. On l'y inhuma en 1831.

Les Cisterciens y sont remplacés depuis 1922 par les Bénédictins, l'atmosphère du lieu garde son parfum mystique et son sens profond, résumé dans la vieille inscription qu'on y peut encore lire :

Tali in domo clauditur omnis homo.

(En une semblable demeure, tout homme est enfermé...)

LA DIPLOMATIE :

C'est une véritable somme d'histoire et de droit que constitue le *Dictionnaire diplomatique* publié par l'Académie diplomatique internationale, sous la direction de son secrétaire général perpétuel, M. A.-F. Frangulis (Paris, 4 *bis*, avenue Hoche ; Genève et New-York ; 1.216 pages, gr. in-4°).

L'Académie diplomatique avait déjà publié trois volumes avant guerre ; celui-ci couvre toute la période mouvementée qui s'est écoulée depuis 1914.

Il met à la disposition des travailleurs un instrument d'une valeur incomparable, tant par l'abondance et la diversité des problèmes traités que par la qualité des auteurs, parmi lesquels on relève les noms de vingt-sept chefs d'Etat, quarante-neuf ministres des Affaires étrangères et cinq cent douze ambassadeurs représentant soixante-treize pays.

Par souci d'objectivité, là où s'opposent deux thèses chacune est exposée par son interprète le plus qualifié (par exemple la thèse républicaine et la thèse monarchiste pour l'Espagne).

Indépendamment des études historiques et diplomatiques consacrées aux Etats (et quelques-unes remontent jusqu'au XVIe siècle), des exposés critiques sont réservés à toutes les questions litigieuses de la vie internationale ou aux organismes nouveaux : principe de l'équilibre, fédéralisme, liberté d'information, droit d'intervention, neutralité, égalité des races, problème des réfugiés, veto, etc.

Sans parler des accords de Munich, qui font l'objet d'une étude rétrospective très complète, les traités d'après guerre sont reproduits dans leur texte intégral avec des commentaires critiques reflétant le point de vue des parties intéressées.

Ce grand ouvrage est en même temps un traité du droit des gens vu sous un angle pratique. Il répond à un besoin qui ne se manifesta jamais aussi impérieusement qu'aujourd'hui : celui d'une documentation méthodique sur des problèmes aussi complexes que controversés.

Diverses statistiques (population, commerce des Etats du monde entier) complètent et éclairent cette documentation. L'une d'elles résume le coût des guerres en vies humaines et en argent de 1800 à 1945. Elle nous apprend que les guerres napoléoniennes ont fait 3 millions de morts ; la guerre de Sécession, 900.000 ; la guerre de Crimée, 255.000 ; la guerre franco-prussienne de 1870-1871, 396.000 ; la guerre russo-turque de 1877-1878, 340.000 ; la première guerre mondiale, 8.500.000 ; la seconde, 15 millions.

Et, en millions de francs, la progression du coût des guerres a suivi le même rythme : de 30.049 pour les campagnes napoléoniennes, elle est passée à 1.014.000 pour la première guerre mondiale, à 150 millions pour la seconde.

ALBERT MOUSSET.

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

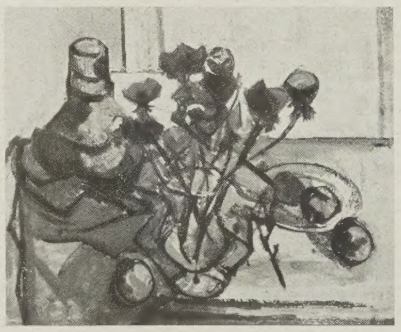

FLEURS, *par Palmeiro.*

Breuillaud prépare dans le calme et la solitude une exposition. Mais cet artiste sincère tient à posséder un style vraiment personnel et classique, aussi a-t-il peu à peu abandonné et renié ses anciennes formules qui le rapprochaient de l'art d'Aujame. Il s'est rendu compte que cela ne pouvait mener qu'à une impasse. Depuis plusieurs années il tente d'en sortir, et il a réussi. Il méprise le pittoresque et recherche la sobriété : par là il atteint la grandeur.

Breuillaud se plaît à exécuter des compositions avec personnages, des paysages aussi, et l'on sent le travail conscient du peintre qui choisit de préférence tel ou tel thème, ou telle harmonie de couleurs ou d'arabesques, afin de faire œuvre personnelle et sensible.

Cette conscience professionnelle a su mener Breuillaud dans la bonne voie. Combien d'artistes devraient l'y suivre !

Palmeiro vient de rentrer d'un voyage de dix mois en Amérique du Sud. Les expositions qu'il a organisées dans diverses villes lui ont apporté un grand succès. Aussi compte-t-il exposer de nouveau à Paris l'an prochain. Ce peintre possède un graphisme pictural bien à lui ; il aime à cerner d'un trait violemment accusé les objets qu'il représente. Ses coloris sont vifs et chatoyants, parfois acides, mais toujours dans une gamme harmonieuse.

Dominique Gasquel aime à s'exprimer par le dessin à la plume. Il possède dans ce genre une réelle maîtrise. Ses thèmes préférés sont des scènes réalistes, mais empreintes d'émotion et de la plus grande poésie ; il semble transcrire en dessin les films de Carné. Son art est sincère, direct, et bien que ses sujets revêtent parfois des apparences inquiétantes ou obsédantes il sait y mêler un sentiment profond de rêverie.

Maurice SERULLAZ.

Au cours d'une cérémonie intime, M. Georges Lecomte, de l'Académie française, remercie Mme Donop de Monchy, qui a fait don au musée Marmottan des précieuses collections de peinture de son père, M. Bellio.

COURRIER MUSICAL

On aurait mauvaise grâce à reprocher son traditionalisme au concert de Toussaint que nous donna l'Orchestre Lamoureux, puisque l'exécution en fut de nature à satisfaire les plus difficiles. Pourtant, si l'on s'attend à voir, inévitablement, le *Requiem* de Mozart et celui de Fauré à l'affiche ce jour-là, on aimerait peut-être qu'une tentative un tant soit peu révolutionnaire secouât la routine des programmes. Certes, nous ne l'ignorons pas, c'est aller au-devant de toutes les difficultés que de monter des partitions nouvelles : répétitions supplémentaires (et, au tarif syndical, cela chiffre !), prix élevé du matériel d'orchestre, en un mot augmentation considérable des frais et, pour finir, incertitude de la recette avec ce public d'habitudes qui se méfie de l'œuvre inconnue et se porte si volontiers vers l'œuvre familière à son oreille.

Ne boudons pas, cependant... La juvénile Chorale universitaire, sous la direction de Jean Giton, a mis tant de ferveur à chanter, et l'on sentait tellement, au « fini » de l'interprétation, un travail solidement empoigné, accompli dans la joie, qu'on en oubliait de préférer du neuf ; d'autant qu'il serait injuste d'omettre dans nos éloges les excellents solistes Odette Turba-Rabier, Hélène Bouvier, MM. Cambon et Giraudeau.

Après tout, il est peut-être bon que nos grandes associations symphoniques maintiennent la tradition, mais il est bon aussi que la Radiodiffusion française, qui dispose de moyens infiniment plus larges, tente sur ce territoire un effort de renouvellement. Elle le fit, le même soir, avec le concert transmis par les ondes dont l'Orchestre National, avant son départ pour l'Amérique, acheva l'enregistrement sous la direction chaleureuse, dynamique de Roger Désormière. Il va sans dire que seul un orchestre travaillant « au contrat » peut consacrer à l'exécution d'œuvres « hors répertoire » autant de répétitions que l'exige une audition irréprochable ; c'est ainsi que nous eûmes la surprise de la sixième symphonie *In memoriam* d'Alexandre Tansman, de la pièce symphonique de Laszlo et du *Requiem* de Maurice Duruflé. De l'ensemble du concert se dégage une impression de grandeur et d'unité. La symphonie de Tansman (écrite en Amérique en 1943 à la mémoire de ceux qui tombèrent pour la France), avec ses contrastes de sauvagerie et de tendresse — ruées de l'orchestre, plaintes douloureuses des cordes, puis, soudain, haute clameur des chœurs — apparaît comme une transfiguration sonore de la tragédie universelle. La pièce *In memoriam* de Laszlo, sorte de marche funèbre aux timbres assourdis, la parachevait heureusement. Et c'est une réussite magistrale que le *Requiem* de Duruflé, qui, entièrement construit sur des thèmes grégoriens, concilie les règles rythmiques de Solesmes avec les exigences de la mesure moderne, et dont la personnalité musicale prend corps tout en épousant la forme même proposée par la liturgie. Je voudrais pouvoir dire plus longuement la beauté des chœurs et des récits, la valeur émotionnelle des interventions de l'orgue — instrument si difficile à traiter quand il s'agit de réaliser sa fusion

dans l'orchestre — mais je m'arrête pour saluer aussi tous les interprètes, solistes, chœurs et instrumentistes, qui ont aidé à nous rendre plus sensible encore cette beauté.

L. MAURICE-AMOUR.

LA DOYENNE DES FRANÇAISES

On a célébré dans l'Aude l'anniversaire de la doyenne des actuelles centenaires françaises : Mme Marchand, née à La Force, et qui a atteint allégrement ses cent cinq ans, en conservant une excellente santé. On l'aperçoit souvent à Béziers, où elle trotte les rues sans le secours d'une canne, pour prendre ensuite le car qui la ramène à sa résidence de Cazouls-lès-Béziers. Mme Marchand, qui donne tout juste l'impression d'une octogénaire, espère se retrouver aussi alerte pour son prochain anniversaire, en attendant les suivants.

QUINZAINE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Organisme privé sur le plan national, et ne recevant à ce titre aucune subvention de l'Etat, la Croix-Rouge française tire exclusivement ses ressources du public. Mais elle donne plus qu'elle ne reçoit, participant notamment pour un tiers à l'équipement sanitaire national (soit 40 millions de francs) ; et les seuls centres hospitaliers gérés par la Croix-Rouge française en Allemagne coûtent plus de 100 millions de francs.

Pour aider cette grande œuvre à conserver son rang au sein des Croix-Rouges internationales, le gouvernement lui a accordé une « Quinzaine », qui vient de se terminer et au cours de laquelle des quêtes sur la voie publique ont été organisées. Celles et ceux qui n'ont pas apporté leur contribution au cours de cette « Quinzaine » peuvent encore le faire en envoyant les fonds à la Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, Paris-8e.

COURRIER THÉATRAL

« Quelques pas dans le cirage » au théâtre du Chapiteau

Burlesque en deux parties, dit le programme. Dans le genre, nous avions déjà *Branquignol,* mais il serait injuste d'écraser l'auteur et metteur en scène, M. Max Revol, sous ce précédent. M. Max Revol, en effet, est un précurseur du « burlesque ». Son excellente troupe opérait déjà à Lyon sous l'occupation, et si certains de ses « gags » donnent l'impression du déjà vu, c'est que la bouffonnerie ne peut manquer de retomber dans certains effets. Il y a cependant du nouveau dans son spectacle. Il est impossible de ne pas rire aux larmes à la vue de cette chanteuse qui, poussant sa romance, risque à tout instant d'être heurtée par l'énorme poutre transportée derrière elle par un gars du bâtiment. Le sketch du « coup de rouge » relève, lui aussi, de la meilleure cocasserie, et il y en a d'autres. Quant à la seconde partie du spectacle, film muet « de haute portée morale en sept périodes et une pause » et qui a pour titre *le Fils du rémouleur,* elle constitue une bien réjouissante parodie des romans-cinéma qui ont sévi à la belle époque.

Toute la troupe, moins juvénile dans l'ensemble et moins trépidante que celle du théâtre La Bruyère, n'a pas moins de bonne humeur et mérite le succès pour nous faire vraiment penser à « autre chose » qu'aux soucis de l'heure.

Y. G.

BIBLIOGRAPHIE

Xanthippe, ce « petit roman antique et moderne à la fois », de Panzini (traduit de l'italien par Christian Germoz, édit. Calmann-Lévy), se partage cette année avec *la Vie des aliments,* du professeur Tallarico, également traduit par Christian Germoz, le prix de traduction de l'Académie française.

Livre spirituel et profond, où s'harmonisent curieusement un humour parfois amer et une bonhomie charmante, et qui fait revivre pour nous non seulement le ménage Socrate-Xanthippe avec ses multiples difficultés intérieures — si humaines, hélas ! — mais également tout ce monde antique, toute cette lointaine vie d'Athènes, si proche de nous cependant ! Car, à bien y regarder, ce procès de Socrate, ces mœurs de l'antique république nous rappellent étrangement certains événements relativement récents.

Aujourd'hui, à l'heure où nous éprouvons le besoin d'asseoir sur de nouvelles bases notre vie sociale, politique et même familiale, le roman de Panzini prend une couleur d'actualité inattendue, telle une grande leçon du passé.

LES VENTES

Tableaux, dessins XVIIIe, XIXe s. De Dreux, Delacroix, Guys, Lami sur chevaux, cavaliers, équipages. Vente salle 6. 17 novembre. Exp. 16. Me Etienne ADER. MM. Schoeller, Pacitti. C. & T. Catroux, Max Kann.

CÉRÉMONIE CANADIENNE A L'ARC DE TRIOMPHE

M. Lionel Chevrier, chef de la délégation canadienne à l'O. N. U., a regagné le Canada. Avant de quitter Paris, il est allé déposer une couronne sur la tombe du Soldat inconnu. Il a été remplacé au palais de Chaillot par M. Lester B. Pearson, le nouveau secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE LA PUBLICITÉ COMMUNIQUE :

La presse s'est fait l'écho récemment de l'exploit de deux démarcheurs marrons qui, se présentant sous le couvert de revues prétendues officielles, avaient réussi à duper, par un chantage éhonté, de nombreux commerçants et industriels. Ces démarcheurs sont inconnus de nos milieux professionnels et l'entreprise qui les employait n'appartient à aucun des syndicats nationaux de la F. F. P.

La Fédération française de la publicité met en garde le public, en général, et les annonceurs, en particulier, contre de tels agissements et conseille, par mesure de précaution, de réclamer, autant que possible, la carte de la F. F. P. qui n'est délivrée qu'après enquête morale et professionnelle et constitue, de ce fait, une garantie sérieuse.

La Fédération française de la publicité se tient à la disposition des annonceurs pour tous renseignements : s'adresser au Secrétariat, 27 *bis,* avenue de Villiers, Paris (17e).

8

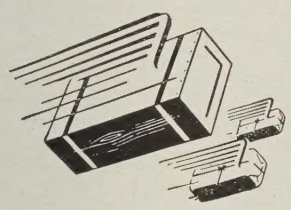

Pour tous les pays du monde
assurez un transport rapide à vos expéditions
petites et grandes

CARGO AÉRIEN TWA

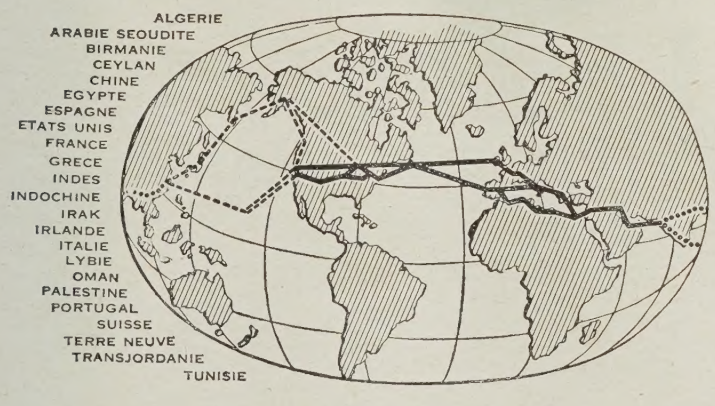

—— Trans World Airline.
..... Routes prochainement desservies par TWA.
------ Correspondances pour le tour du monde.

RAPIDE ! Avions rapides et fréquents reliant les principaux marchés mondiaux. Pas de transbordement. Service rapide d'enlèvement et de livraison des marchandises.

SÛR ! Un agent des Cargos Aériens est à bord de chaque avion. L'emplacement peut être réservé à l'avance. Avions entièrement climatisés. Coffre-fort pour la protection des objets de valeur.

BAS PRIX ! Services directs avec horaires réguliers aux prix les plus bas depuis la fondation de la TWA. Consultez votre transitaire ou TWA.

EXPÉDIEZ PAR

TWA
TRANS WORLD AIRLINE
U. S. A. • EUROPE • AFRIQUE • ASIE

PROvence 79-80
24, rue d'Enghien, Paris

ECLAT-PUBLICITÉ

Daum
CRISTALLIER D'ART

MAGASIN D'ÉCHANTILLONS :
82, RUE DE PARADIS - PARIS

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

France ILLUSTRATION

REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.
L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».
L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.
L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux, et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

FRANCE ET UNION FRANÇAISE :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an . . .	3.900	4.900	5.100	6.100
6 mois . . .	1.950	2.450	2.550	3.050

ÉTRANGER :

		ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
U. S. A.	Un an....	18,60	dollars	23.70	24,10	29.20
	6 mois...	9,30		11,85	12,05	14,60
SUISSE.	Un an....	75 10	francs suisses	95,80	97.30	118,04
	6 mois...	37 55		47.90	48,65	59,02
PORTUGAL.	Un an ...	463,50	escudos	591,60	601	728,90
	6 mois. .	231,75		295,80	300,50	364,45

AUTRES PAYS :

	ABONNEMENT N° 1	ABONNEMENT N° 2	ABONNEMENT N° 3	ABONNEMENT N° 4
Un an....	4.900	6.250	6.350	7.700
6 mois...	2.450	3.125	3.175	3.850

Pour tous autres pays, les abonnements sont payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

France et Union française. Un an **1.000 fr.**
Étranger. . . . . Un an **1.360 fr.**

Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois. — Les abonnements seront servis dans les limites de la disponibilité du tirage.
Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la dernière bande et de **20** fr. en timbres-poste.

Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

TABLE DES MATIÈRES. Chaque semestre : **14 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

ARCHAT
parer sa nudité

Lora
Lingerie
Corps féminin tant aimé, tant chanté,
" LORA ", toujours épris de ta beauté
Voulut un jour, pour toi, réinventer
L'écrin soyeux des belles nudités.

ARBRES FRUITIERS
DE RAPPORT IMMÉDIAT
ROSIERS DERNIERES NOUV.
Toutes plantes pour parcs et jardins
PLANTS pour boisement
Catalogue franco n° 96
BACHELIER - CHARVOT
CHATEAUROUX (Indre)

La Bonne Vinchée
LE VIN D'UNE ÉLITE
GRAND VIN VIEUX BOUQUETÉ, CORSÉ ET RACÉ, SOIGNÉ ET VIEILLI DANS LES CAVES
J. VINCHES
A NARBONNE

Les amateurs de bon café...
UTILISENT
LA CAFETIÈRE ÉLECTRIQUE
Jema
EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS SPÉCIALISTES
PUBL RAPY
Gros : 40, RUE DE PARADIS - PARIS Xe

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Étude Me MALLET, notaire au KREMLIN.
PAVillon libre à Livry-Gargan 42, allée du Lac. Adj. 16 nov. 15 h. M. à p. : 150.000. S'adresser Me MALLET.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

ST-TROPEZ, vue magnifique et imprenable, belle villa, 10 p. cft mod. 1 ha. clos murs.
FEAU 132, boulevard Haussmann. Téléphone : LABorde 69-34.

J. Vanmansart & Cie tailleur
1, rue des Italiens - PARIS-9e (3e étage)
Téléphone TAltbout 40-92
hommes-dames
haut luxe
à partir de
24.000 francs
91, rue Pellart - ROUBAIX Tél. : ROUBAIX 369-55
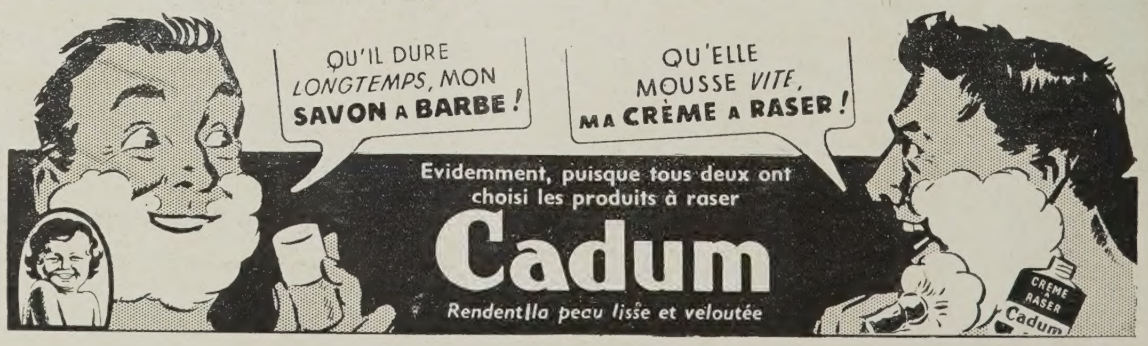
Dulcy
Le Blaireau de l'Homme raffiné...
VENTE EN GROS
LES BROSSIERS RÉUNIS
13, RUE DU TUNNEL - PARIS